

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
E.-UNIS et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00

Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, mardi 27 octobre 1931

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME

TELEPHONE : Harb. 1241*

SERVIE DE NUIT :

Administration : . . . Harb. 1243

Rédaction : . . . Harb. 3679

Gérant : . . . Harb. 4897

Le boulevard métropolitain est prématuré

Samedi dernier, la Presse a pris la peine de sortir de sa page éditoriale, où il n'aurait pas été lu, pour le mettre en première page, où il ne pouvait guère ne pas être vu, un plaidoyer pour l'ajournement de la construction du boulevard métropolitain.

Nos lecteurs savent depuis longtemps à quelle enseigne nous lèguons au sujet de ce boulevard. Le plaidoyer de la Presse a été fait et refait bien des fois ici. Notre directeur le traitait avec l'ampleur qui lui est propre au début de sa remarquable série d'articles sur les moyens de parer aux effets de la crise de chômage.

Le plaidoyer de la Presse réitère ces arguments. Il note qu'il n'y a pas d'urgence, que les expropriations absorberont une forte partie de la somme des neuf millions, coût estimatif du projet, que le fardeau sera lourd à porter par les propriétaires, lesquels devront payer 20, 25 ou même 30 cents par \$1,000 d'évaluation.

Par ailleurs, comme le Devoir l'a noté, la construction d'un boulevard (qui n'en sera peut-être pas un, mais c'est le nom qu'on lui donne) occuperait principalement une seule catégorie de main-d'œuvre: les terrassiers. Or, en un temps où tous les métiers chôment, il conviendrait d'entreprendre des travaux qui intéressent autant que possible tous les métiers.

La Presse croit que le boulevard, qui partirait d'un point donné de l'extrême est pour atteindre les limites ouest de la ville, en contournant le Mont-Royal, aurait l'effet désastreux d'éloigner la population du centre de la ville et "pendant la saison du tourisme d'empêcher les visiteurs d'arrêter au cœur de la métropole".

Nous ne sommes pas de cet avis. Les touristes viendront toujours au cœur de Montréal. Les Canadiens qui vont aux Etats-Unis sont heureux de trouver une route qui leur permet d'éviter les petites villes et leurs centres congestionnés.

Mais que leur itinéraire les rapproche de Boston, de New-York, de Philadelphie, de Chicago ou de l'une quelconque des grandes villes de la république, ils auront soin de ne pas l'éviter, même si le tracé des routes les invite à le faire. On tient, en effet, à visiter une grande ville, à en voir les monuments intéressants. Il est vrai qu'on s'expose, ce faisant, à des embouteillages, à de sérieuses difficultés de circulation, mais le jeu en vaut la chandelle. Ce n'est pas tous les jours que l'on passe à la porte de ces vastes cités où les transformations sont constantes.

Le touriste américain réagira de même façon. Qu'on multiplie les routes qui évitent le cœur de Montréal, il n'en tiendra pas compte. Il ne peut pas passer sans entrer à la porte de la métropole du Canada. De sorte que cette grande artère, créée pour remédier à la congestion estivale, n'empêchera pas une voiture de touristes sur cent de gagner quand même les vieux quartiers et d'ajouter à l'encombrement qui y règne à l'état suraigu. C'est donc un motif de plus pour travailler à décongestionner le centre, à y faciliter la circulation, à employer là le gros de l'argent dont on doit disposer pour exécuter des travaux urgents en eux-mêmes, mais qu'il faut hâter pour donner du pain aux sans-travail.

Le problème n'est pas facile à résoudre parce que nous manquons encore de ce plan d'ensemble réclamé par nous depuis un si grand nombre d'années. Si nous avions ce plan d'ensemble, nous saurions où il convient de permettre l'établissement des usines, quelles rues doivent être considérées comme artères, où il importe, pour suppléer au Champ de Mars débordé, d'établir des terrains de stationnement.

Nous allons à l'aveugle. Cela ne nous empêche pas, cependant, de constater que la rue Sherbrooke et la rue Notre-Dame sont deux artères qui, situées au centre, sont destinées, si on les élargit, à résoudre le plus promptement le problème de la circulation.

Employées au centre, les sommes folles que l'on veut engloûtir dans un boulevard périphérique et prématuré seraient productives de résultats bien plus utiles.

Ainsi on agit de nouveau la question du marché Bonsecours. A moins qu'on ne le ferme, il restera, où que l'on en construise d'autres, le seul vrai marché de gros. L'argument le plus sérieux que l'on fasse valoir contre lui, c'est sa congestion. C'est à cause de sa congestion pourtant qu'il est le plus payant de tous les marchés; la congestion est fonction de son succès et fait sa valeur. C'est la congestion de l'ouest de la ville qui détermine le haut coût des terrains et qui fait que les grands établissements recherchent cette localité.

Un autre marché qui aurait le même succès devrait avoir le même achalandage, soit la même congestion.

Mais jamais un autre marché, à moins qu'il ne jouisse des mêmes avantages, n'aura le même succès. Bonsecours est central; il est servi par trois services de chemin de fer; il est en contact direct avec la navigation; il est dans le quartier du commerce de gros de tous genres.

Sans déménager en même temps le port, sans déménager aussi ce qui fait son cadre actuel et les raisons de son succès, il est impossible de le reproduire ailleurs. Les marchands de l'ouest ou du sud-ouest n'iront pas dans l'est, mais achèteront plutôt, comme nous l'a affirmé l'un d'eux, les fruits et les légumes à la vieille halle aux fruits. Depuis des années, en effet, on tente d'établir là sans succès, à cause de la concurrence du marché Bonsecours, la vente des légumes ontariens. Mais dès qu'un autre marché de gros situé plus à l'est fera concurrence au marché Bonsecours, la halle aux fruits pourra entreprendre avec succès la vente des légumes. Et ce sont les marchands et les cultivateurs de la province de Québec qui en souffriront, parce que les légumes d'Ontario se vendront à la place des leurs, au moins pour l'approvisionnement d'une très importante partie de la ville.

Si, dans les travaux entrepris pour soulager le chômage, on visait uniquement à l'intérêt général, il aurait été facile de faire disparaître toutes les objections soulevées contre le marché Bonsecours. Avec quelques centaines de milliers de dollars, les abords en eussent été dégagés, la rue Notre-Dame, établie en viaduc pour élargir la circulation, etc. Et on eût pu dépenser des sommes importantes (y compris ou en plus des \$2,000,000 autorisés, mais que l'on veut dérober à Bonsecours) pour établir là des halles modernes et accroître les revenus de la ville. On fait le contraire: le seul marché payant est aussi le seul à n'être pas amélioré.

En parlant des travaux qui pourraient être faits dans le centre, ne serait-il pas profitable d'élargir entre Saint-Denis et Union la rue Sherbrooke où elle s'étrangle, achever l'ouverture de la rue de Berri et, enfin, au centre, en détruisant des taudis, établir des endroits de stationnement?

Voilà, sommairement indiquées, quelques améliorations qui pourraient être entreprises avec bien plus de profit que la construction d'un boulevard, à même l'argent versé par les gouvernements fédéral, provincial et municipal, qui peut attendre dix ans et même plus.

Louis, DUPIRE

Chronique

A l'arrivée du paquebot

Une jeune fille de dix-neuf ans va descendre de paquebot, après une traversée de l'Atlantique en cinq jours. C'est son premier voyage en Amérique. Elle n'a pas encore mis pied à terre. La brume légère d'un matin d'octobre l'empêche de voir la ligne d'horizon de New-York. Il n'importe. Vingt reporters sont là, l'entourent, la pressent de questions, l'accablent de points d'interrogation. Comment aime-t-elle New-York? Et l'Amérique? Et les jeunes Américains? Et les Américains? Et les modes d'Amérique? Pense-t-elle au mariage? Etudie-t-elle le droit pour devenir avocate? Aide-t-elle à son père à gouverner son pays? Se fera-t-elle une carrière? Est-il possible à une jeune femme mariée de s'occuper d'autre chose que de son foyer? Quel est son auteur préféré dans la littérature américaine? A tout cela, que va-t-elle répondre? Elle se contente de regarder la grande ville dont les édifices monstrueux commencent de se profiler sur l'horizon maintenant plus clair, et s'exclame: "C'est formidable!" Cela s'applique-t-il à la vaste cité, à ses parcs-vergés, ou bien à l'impertinence, au sans-gêne de ces jeunes hommes d'Amérique bourrés de questions intraitables, ou déplacées, ou impolies? Autant à celles-ci qu'à l'étrange panorama que la brume dissipée lui laisse enfin apercevoir.

Mademoiselle Laval n'est pas la première ni la dernière à passer sous ce barrage d'interrogations qui l'ont presque laissée pantelante. Peu d'hommes, de femmes un tant soit peu en vedette arrivent en paquebot à New-York sans avoir subi l'épreuve de ce feu de curiosités maladroites. N'y échappent que les grandes vedettes réfractaires à toute entrevue, ou ceux qui voudraient, à l'autre extrême, parler aux journalistes et que ceux-ci ne veulent pas entendre, les jugeant personnes sans importance ou craignant du désir de voir leurs noms, leurs photos et leurs propos dans les gazettes. Chercher l'entrevue, c'est courir après la fortune: l'une et l'autre fuient.

A Richard Strauss, compositeur autrichien déjà connu en Amérique par ses opérettes et qui débarque pour la première fois à New-York, des reporters maritimes demandent: "Que pensez-vous de Bernard Shaw? Etes-vous en faveur du désarmement des nations? Que mangez-vous à votre petit déjeuner?" Riten à propos de la musique, des grands compositeurs contemporains, des ouvrages qu'il a lui-même sur le métier. A Einstein, avant même qu'il ait touché la terre des Etats-Unis, d'autres demandent: "Et les gratte-ciel, qu'en dites-vous? Fabrique-t-on du whisky en Allemagne? Vous jouez au golf? Mangez-vous du homard?" Voici madame Asquith, femme d'un ancien premier ministre d'Angleterre, et auteur de chroniques et de mémoires piquants, signés du nom de Margot. Elle vient pour la première fois de ce côté-ci de l'Atlantique, en tournée de conférences payantes. Sitôt qu'elle paraît sur le pont du navire, sèche, anguleuse, son face-à-main aux doigts, vingt, trente reporters l'entourent, la harcèlent de questions, toutes plus ou moins saugrenues. A la première: "Que dites-vous de la prohibition aux Etats-Unis?" Margot, qui n'a de sa vie vécu deux heures en milieu prohibitionniste, secoue la tête, ouvre les lèvres, commence une dissertation animée sur la prohibition, les coquetels pour jeunes filles, les jeunes gens qui portent dans leur poche une gourde d'alcool, la fabrication du vin à domicile, etc. Elle abonde en dire, se moque visiblement de ceux qui l'interrogent, leur sert des bribes de journaux et de commentaires américains. Ils ont voulu l'embarquer en lui parlant d'un suiet qu'ils s'imaginaient qu'elle ne connaissait pas? Elle leur jette à la tête des coupures de leurs feuilles, des fragments de leurs commentaires d'événements, etc. Qui la prendra sans vert?

Ces jeunes hommes, ils font leur métier tel que l'actualité le leur impose. A trois ou quatre heures du matin, souvent, ils quittent leur lieu de repos, descendent aux quais, grelottants de froid, ou transis par le brouillard prennent place à bord d'un petit remorqueur qui s'en va, ballotté par la vague, au-devant du paquebot dont la sirène vient de hurler à l'entrée du port; ils grimment comme des chats, par le mince escalier jeté hors de la coupée du navire aux flancs duquel se colle, puceon insolent, le petit bateau qui vient de les amener. — A l'intérieur du colosse dans les flancs duquel ils cherchent des victimes pour l'entrevue. Ils tiennent au poing la liste des passagers avec les numéros des cabines, ils cherchent ou l'actrice française, ou la cantatrice à la voix de rossignol, ou qui n'est pas encore éveillée, ou le ténor fat et déjà lourd qui cultive la publicité et ne chante qu'à prix d'or, ou tel romancier anglais fameux par les histoires qu'il a écrites sous prétexte de résumer l'histoire du monde, et dont ils se moquent moins encore qu'il ne le mérite, ou le grand banquier international, hostile à toute entrevue et qui leur refuse l'accès de l'appartement particulier luxueux où il a eu le mal de mer comme un pauvre immigré à fond de cale, ou cette demi-mondaine du monde dont le cinquième divorce a fait si grand bruit à Paris et à Washington et qui vient pour prendre à bail un système imbécile de mari millionnaire et mi-gâteau.

Les journaux veulent du sensationnel, de l'édité, de l'imprévu, de la copie à la moutarde ou au piment. De là ces questions de la dernière impertinence et dont seules des jeunes filles comme mademoiselle Laval s'offusquent. Les autres? Presque tous, ils et elles font la route, s'ébrouent, disent des banalités en souriant, ou en faisant mine de se les faire arracher. Les sages, — ce sont les plus rares, — tournent la clé de la cabine, s'enferment jusqu'à ce que les passagères relèvent le pavé au quai, sont muets ou, pour se venger d'avoir été suivis et harcelés, font tendre à la presse un vague communiqué long et qui ne dit rien.

Cela, c'est aujourd'hui. Mais demain, avec la radio, le téléphone à bord, la télévision, qui se ventera d'avoir pu échapper à l'interrogatoire, en mer, à l'entrevue par sans-fil, à la photographie qui percera les cloisons des cabines, ira rejoindre à la piscine du bord le pire des récalcitrants, en malilol de bain, dans l'eau verte?

Paul POIRIEK

Bloc-notes

Graves paroles

L'éclat qui entoure les manifestations franco-américaines, le bruit que font les élections britanniques, risquent de diminuer l'intérêt que devraient logiquement susciter les discours prononcés à Naples, par Mussolini, et à Berlin par son ministre des affaires étrangères Grandi.

A Naples, le Duce, parlant devant un demi-million d'hommes, s'est demandé comment il pourrait y avoir une reconstruction européenne à moins qu'on ne modifie "quelques clauses de quelques traités de paix qui ont poussé des peuples entiers sur le bord du désastre matériel et de la désespérance morale". C'était poser avec éclat la question de la révision des traités qui ont conclu la Grande Guerre.

Le Duce ne s'en est pas tenu là. Il a pareillement abordé la question du désarmement et celle des dettes de guerre. "Il y a d'assez nombreuses nations dans le monde aujourd'hui, a-t-il dit, qui envisagent du même point de vue que nous le problème de la reconstruction européenne. Neuf années se sont écoulées depuis que l'Italie fasciste a présenté à Londres le problème des réparations et des dettes d'une façon qui est aujourd'hui à l'ordre du jour. Mais nous nous demandons aujourd'hui à nous-mêmes: Devra-t-il réellement se passer soixante longues années avant qu'on inscrive le mot fin dans la tragique comptabilité de dédit et de crédit fondée sur le sang de millions de jeunes gens qui ne verront plus jamais le soleil? Et peut-on dire qu'il existe entre les nations une égalité légale quand, d'un côté, elles sont armées jusqu'aux dents et que de l'autre elles sont condamnées à ne point s'armer?"

Presque au moment où son chef tenait à Naples ces propos, M. Grandi disait aux Allemands, à Berlin: "Soyez assurés que nous, les Italiens, admirons le courage avec lequel le peuple allemand endure les sacrifices et les vertus viriles avec lesquelles il s'emploie à surmonter ses difficultés actuelles".

Le moins qu'on puisse dire, c'est que nous sommes loin de la Grande Guerre!

Lloyd George

Qu'advient-il de Lloyd George? C'est l'un des problèmes de l'élection britannique. Assez généralement on prédit qu'il ne tardera guère à lier partie de façon publique, avec les travaillistes. On se demande même s'il ne sera pas bientôt leur chef. M. Henderson paraissant d'un tempérament trop calme pour diriger le parti.

Il semble bien aussi qu'à travers la crise actuelle, la Grande-Bretagne s'en va vers la reconstitution de deux grands partis, entre lesquels se partageront les vieux éléments libéraux.

O. H.

Aux voyageurs de la Louisiane et à leurs amis

LE RAPPEL CINEMATographique DE NOTRE VOYAGE

L'un des voyageurs de la Louisiane, M. le docteur J.-H. Jacques, de Fitchburg, Mass., a pris, au cours de ce voyage, une série de vues cinématographiques d'un très vif intérêt.

M. le docteur Jacques et Mme Jacques seront à Montréal la semaine prochaine. M. le Dr Jacques veut bien apporter avec lui ses pellicules et les exposer dans une séance qui aura lieu le lundi 2 novembre, à huit heures et demie du soir, salle Saint-Pierre, 1160, rue Panet, coin Dorchester.

La séance sera gratuite. Nous n'invitions les Voyageurs de la Louisiane et leurs amis. Comme la salle choisie ne peut contenir que deux cent cinquante personnes environ, l'entrée sera sur carte et le nombre des cartes forcément limité à ce chiffre de deux cent cinquante.

On pourra, dès demain, se procurer ces cartes aux bureaux du Devoir, 430, rue Notre-Dame-est.

Les relations franco-écossaises

Une association qui n'a pas un but matériel mais qui s'efforce de conserver un trésor spirituel — Sa raison d'être au Canada

La section canadienne de l'Association franco-écossaise est maintenant entrée dans la deuxième année de son existence. Pour la première fois, hier soir, elle tenait une assemblée vraiment régulière et procédait à l'élection d'un exécutif. Depuis octobre 1930, c'est un exécutif provisoire, chargé d'obtenir pour la section la personnalité civile et de voir à d'autres détails d'organisation, qui avait été en fonction.

Quant aux personnes qui le composent, l'exécutif en question demeure ce qu'il était, mais cet exécutif existe maintenant en vertu de lettres patentes dûment octroyées.

La section canadienne de l'Association franco-écossaise est devenue une entité civile, ayant droit de posséder, d'acheter et de vendre. Mais posséder, acheter, vendre, il n'est cependant pas le but de la section canadienne de l'Association franco-écossaise.

En octobre 1930, M. Auguste Desclous, secrétaire-adjoint de l'Office des Universités, à Paris, et secrétaire général de la branche française, vieille de trente-cinq ans déjà, de l'Association franco-écossaise, présidait à l'Assemblée de fondation de la section canadienne. Il disait alors: "C'est une curieuse sorte de société que la nôtre. Elle n'a pas d'objet matériel, à cette époque pourtant si matérialiste. C'est un trésor spirituel qu'elle s'efforce de conserver: l'amitié entre nations."

Cette même pensée était encore très heureusement exprimée, hier soir, par l'un des membres écossais de la section canadienne de l'Association, M. J.-B. Thompson, président de la St. James Literary Society.

Pendant que des banquiers des deux continents ne pensent qu'au règlement des dettes internationales, à l'équilibre des devises, il est bon que des gens, malgré la crise, la dureté des temps, aient d'autres préoccupations que celle de l'or. L'amitié ne doit-elle pas passer avant les questions d'argent?

La crise affecte tous et chacun d'entre nous. En manière de consolation, on se dit qu'elle est internationale, que tout le monde, que les citoyens de tous les pays en sont atteints. Mais si l'on pensait moins à la crise, si l'on pensait davantage à faire renaitre la confiance et l'amitié entre les peuples. C'est précisément l'un des buts de l'Association franco-écossaise. Elle n'a pas d'objet matériel. C'est un trésor spirituel qu'elle s'efforce de conserver. En définitive, est-ce que ce n'est pas une formule spirituelle qui mettra fin à la crise?

La réunion d'hier soir, au club Mount Stephen n'avait aucun objet matériel. Un groupe de Canadiens, les uns d'origine française et les autres d'origine écossaise, s'organisaient dans le but de "perpétuer le souvenir des relations historiques entre la France et l'Ecosse; de répandre et accroître la connaissance des anciennes relations intellectuelles entre les deux pays, en en faisant ressortir l'importance pour l'amitié des deux peuples au Canada; d'inciter à l'étude de l'histoire des rapports entre l'origine écossaise, rapports qui ont abouti à la formation graduelle d'un civisme commun; de faire naître, d'entretenir, de développer des relations amicales entre ses membres et d'accroître, en rappelant la tradition de culture intellectuelle commune à la France et à l'Ecosse, l'estime mutuelle des Canadiens d'origine française et d'origine écossaise; d'établir une liaison entre les autres branches de l'association en Ecosse et en France et de faire mieux connaître à leurs membres les affaires du Canada."

Les sections écossaise et française de l'Association franco-écossaise, ou si l'on veut, de la Franco-Scottish Society, justifiaient déjà l'utilité de leur existence. La section canadienne a aussi sa raison d'être puisqu'elle doit exercer son action au Canada, précisément dans un pays où un élément de langue anglaise et un élément de langue française sont en contact intime et quotidien. Il convient que des courants de sympathie mutuelle s'établissent d'un élément à l'autre, que ces courants se multiplient.

La chose ne devrait pas être difficile. Depuis la conquête du Canada par l'Angleterre, Canadiens d'origine écossaise et Canadiens d'origine française se sont toujours bien entendus. Il leur est souvent arrivé de faire cause commune.

Dès les premières années qui suivirent la cession de 1763, Ecossais et Canadiens — il n'était pas alors question de Canadiens français — se trouvaient associés pour la traite des pelleteries. Ils concurrençaient les gens de la Bate d'Hudson qui avaient déjà trouvé moyen d'utiliser la voie de Fort Nelson et de Fort Churchill.

Faut-il rappeler que, dans ses deux grands moyens de découverte, jusqu'au Pacifique et ensuite jusqu'à l'océan Arctique, sir Alexander Mackenzie était accompagné de voyageurs canadiens?

Mais s'il fallait continuer dans ce domaine historique des relations canado-écossaises, on n'en finirait pas.

La réunion qui avait lieu, hier soir, au club Mount Stephen, était

Une trêve de désarmement d'une année

WASHINGTON, 27. (S.P.A.) — Les Etats-Unis doivent donner cette semaine une réponse favorable à la demande de la Société des Nations qui invite 52 nations à consentir à une trêve de désarmement d'une année. La proposition a l'appui entier du président Hoover et du secrétaire d'Etat Stimson. Tous deux sont d'avis qu'une telle trêve contribuerait dans une large mesure à assurer le succès de la conférence du désarmement de Genève en février tout en soulageant le monde d'un lourd fardeau économique.

Une communication détaillée, mentionnant les activités de construction militaire et navale que le pays abandonnerait, sera rédigée par le secrétaire d'Etat d'ici dimanche, la date d'expiration fixée par la Société des Nations pour la réception des réponses.

La proposition présentée au comité de désarmement de la Société des Nations par l'Italie n'a pas été adoptée à cause de l'opposition de la France et du Japon. On en est alors venu à cette mesure de compromis de demander aux 52 nations invitées à prendre part à la conférence générale du désarmement de "déclarer avant le 1er novembre si elles sont disposées à accepter cette trêve du désarmement pour une année à partir de cette date". Rédigée en termes plus généraux que la proposition italienne, la formule demande aux gouvernements de "s'abstenir de toute mesure comportant une augmentation des armements."

Bien que la note ne le dise pas explicitement, on croit que la Société des Nations n'envisage pas la cessation des travaux de construction navale actuellement en cours afin de ne pas augmenter le chômage. Cette trêve s'appliquerait aux forces militaires et navales nouvelles et aussi à l'augmentation de l'effectif des armées ou des flottes.

en deux parties: dîner en l'honneur de M. Auguste Desclous, secrétaire général de la branche française de l'Association franco-canadienne; assemblée annuelle de la section canadienne de l'Association.

Présenté par M. le juge Survever, qui présidait le dîner, M. Desclous, à titre d'hôte d'honneur, a prononcé une brève allocution, en français et en anglais.

Il a d'abord fait observer que la section française de l'Association franco-écossaise a eu comme présidents M. Raymond Poincaré, ancien président de la république française, et M. Paul Doumer, le président actuel.

Au cours de l'année, la section française de l'Association a pris part à une cérémonie qui marquait, à Saint-Quentin, l'inauguration d'un monument à Jeanne d'Arc, dont on célébrait le 500ème anniversaire; à un pageant, organisé à Aubigny-sur-Nère, en l'honneur de John Stuart, comte de France, un fidèle de Jeanne d'Arc. La seigneurie d'Aubigny-sur-Nère est restée à la famille de John Stuart jusqu'à la fin du 17ème siècle. Aux fêtes d'Aubigny-sur-Nère, la section canadienne de l'Association franco-écossaise était représentée par le Dr Ernest Gendreau, de l'Institut du radium.

Au mois de décembre, grâce à l'initiative de la section française de l'Association franco-écossaise, une plaque commémorative sera inaugurée sur la maison occupée par le major Gordon Laing, à Tombouctou. Le major Laing, un Ecossais, est le premier blanc qui soit entré, dans les temps modernes, en cette ville africaine.

A leur première réunion, qui a suivi le dîner offert à M. Desclous, les membres de la section canadienne de l'Association franco-écossaise, ont pris connaissance de leur charte, et, sous la présidence de M. Hugues Lemoyne de Martigny, qui est devenu président de leur conseil exécutif, ils se sont votés des règlements.

Emile BENOIST

A propos de l'Index

UNE EXPERIENCE INTERESSANTE

L'un de nos lecteurs a eu la curiosité de parcourir, crayon à la main, l'Index du Devoir et d'y relever les noms propres. — Ce qui indique le nombre de gens dont parlait le Devoir de janvier-juin 1931 et dont les articles, les discours, les faits et gestes, nouveaux, grâce à l'Index, étaient presque instantanément retracés dans les quelques cent pages de la collection. Il nous envoie cette liste, en nous faisant observer qu'elle ne tient aucun compte des sessions (fédérale et provinciale) dont l'analyse, à elle seule, tient huit colonnes de l'Index.

Nous reproduisons telle quelle cette liste, qui donne quelque idée des recherches que peut faciliter l'Index:

Allard, juge Victor; Alphonse XIII; Ancel, R. P. F.-X.; Anderson, J. M. T.; Anger, Paul; Archambault, abbé J.-B.-O.; Archambault, R. P. J.-P.; Asselin, Ollivier; Apollé, Alfred.

Baudin, Louis; Bazin, René; Beauchemin, Nérée; Beauregard, abbé Armand; Beausoleil, Georges; Bennett, R. B.; Benoit, Emile; Bernier, R. F.; Antoine; Bessborough, comte de; Bellet; Arthur; Bienville; Tancrède; Biledeau; Ernest; Bourassa, Henri; Brancelle, Jules; Buron, Edmond.

Caillé, abbé W.; Carrière, R. P. Joseph; Chaloult, René; Chapais, Thomas; Charlebois, Mgr O.; Charbon, abbé Fortunat; Chicoine, R. P.; Choquette, Mgr; Choquette, Robert; Cloutier, Mgr F.-X.; Coolidge, Calvin; Côté, R. P. Lévi; Côté, R. P. Thomas; Courchesne, Mgr Georges; Cousineau, chan. L.-E.; Couture, R. P. Théotime; Crépéau, Jules; Currie, col. John A.

Damrosch, Walter; Dantin, Louis; Darling, J. F.; Dauray, Mgr Charles; David, Athanasie; David, Dr Edgar; Decary, E.-R.; Deglane, Henri; Denis, Raymond; Desautels, ingénieur; Deshayes, Desmarais, J.-V.; Deshayes, Jean; Desmarais,

Mgr Amédée; Desrochers, Alfred; Desrosiers, Leo-Pol; Desrosiers, Dr J.-P.; Desj, Anatole; Dickens, Charles; Doncourt, R. P. Paul; Dorvaux, J.-Etienne; Doumer, Paul; Ducharme, Narcisse; Duchesneau, R. P. Pierre; Dugré, R. P. Adlard; Dumas, Paul; Dupire, Louis; Duplessis, A.; Durand, Alfred; Dus-sault, Jean-Louis.

Ebray, Alcide; Ewart, John S.

Fabre-Surverve, juge Edouard; Fadelte, Fallon, Mgr Michael; Farley, R. P. E.; Fauteux, Aegidius; Ferdinand, R. P.; Flahaut, Jean; Flavin-Luce; Foch, maréchal; Fontaine, Charles; Fortier, Mgr; Foster, G. Green; Franc Cyr.

Gagnon, Alexis; Gagnon, R. P. Eustache; Gauthier, Mgr Georges; Gauthier, R. P. Lorenzo; Gauvreau, Jean-Marie; Genest, Samuel; Geoffrin, Aimé; Gerin-Lajoie, Mgr Marie; Germain, René; Gibier, Mgr Charles; Godbout, Adélard; Godin, Sènére; Gotthardt, Mgr J. Grouard; Mgr P.-E.; Groulx, abbé Lionel; Guérin, Jean; Guérin, Wilfrid; Guimont, Ernest; Guitton, R. P. Georges.

Harbour, chan. Adélard; Hébert, Pascal; Héroux, Omer; Hogue, Clarence; Hooper, président; Hudon, R. P. Théophile.

Isaie, Eugène; Joffe, maréchal; Kiroul, Pierre.

Labege, Frs-Chs; Labrie, Jacques; Labrye, Jean; Lamarche, R. P. T.-Marie; Lancôt, Charles; Lapierre, Eugène; Lapierre, Mgr J.-L.-A.; Lapointe, Mgr Eugène; Laprairie, Jacques de; Lanier, Pierre; Laverne, sen. Louis; Lefebvre, dom Gaspar; Lefebvre, Pèr; Lebr, Georges; Lecomte, Beau; Le Mire, Mgr; Levesque, R. P. Alphonse; Le Normand, Michelle; Léonard, Mgr J.-R.; Lesieur, R. P. R.; Lessard, sen. Prosper-E.; Lévesque, Dr Paul; Lippens, Léandre; Longpré, abbé A.; Lorrain, Léon; Lozeau, Albert; Lozeau, Mme Joseph.

Magnan, C.-J.; Maillard, Charles; Marcelles; Marc On; Marie-Victorin, R. F.; Martin, Jacques; Martineau, Pèr; Martigny, J.-Léon; de; Martin, Lucien; Masson, Dr Pierre; Mather, Norman L. C.; Maurault, abbé Olivier; McCarthy, Mgr; McLean, Angus; Meighen, Arthur; Melancon, Claude; Melba; Mignault, R. P. Albert; Miller, Emile; Mistral, Frédéric; Montpelit, Edouard; Morin, René; Morin, Victor; Mosley, sir Oswald.

Narbonne, X.-E.; Nehru, Motilal; Nemo.

Panel, Jean-Antoine; Parent, Honoré; Parent, Raymond; Pelletier, Frédéric; Pelletier, Georges; Pelletier, J.-G.; Pelletier, Romain-Octave; Perrault, J.-E.; Phillips, H. I.; Picard, Auguste; Pie XI; Plamondon, R. P. J.-A.; Plante, Léonce; Poirier, Paul; Pompili, cardinal; Poulin, R. P. A.; Pratt, chan. Léon; Proulx, Antonin; Prud'homme, Mgr Joseph.

Rabier, Lucien; Robichon, G. H.; Robillard, R. P. Léon; Rouleau, cardinal; Rousseau, Jacques; Roy, C.-A.; Roy, Mgr Camille; Rubin-stein, Louis; Rufinage, Madelon; Ryan, Gerald G.

Saindon, R. P. Emile; Saint-Laurent, Louis; Saintonge, R. P. Frédéric; Sauriol, C.-Paul; Schwartz, Bernard; Scott, chan. H. A.; Session fédérale et session provinciale; nombreux députés qui ont pris part aux principaux débats; Stamp, sir Josiah.

Tailleur, Ovide; Takamatsu, prince; Tassé, Mme Henriette; Thériault, R. P.; Thériault, Paul; Thivierge, J.-N.; Thornton, sir Henry; Turgeon, Mgr A.

Urban, Téléphone.

Vanier, Guy; Veys, dom Anselme; Villeneuve, Mgr R.

Index est une brochure d'une cinquantaine de pages, à double colonne, sous couverture, de la série du Document. Il se vend 25 sous l'exemplaire, franco, et \$2.50 la douzaine (plus 15 sous pour le port).

Pour faciliter la propagande nous offrons à \$9.75 les 50, \$1.00 cent (port en plus).

Adressez toutes les commandes au Service de Librairie du Devoir, 430 rue Notre-Dame-est, Montréal, (Tél. Harb. 1241).

Demain: MERCREDI, 28 octobre 1931.

Saints Simon et Jude, apôtres.

Lever du soleil, 6 h. 33.
Coucher du soleil, 4 h. 54.
Lever de la lune, 5 h. 43.
Coucher de la lune, 8 h. 53.

Dernier quartier, le 4, à 3 h. 23 m. du soir.
Nouvelle lune, le 11, à 8 h. 12 m. du matin.
Premier quart, le 18, à 4 h. 26 m. du matin.
Plaine lune, le 26, à 8 h. 30 m. du matin.

VENT FORT. INCERTAIN
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 55.
Minimum 35.
Même date l'an dernier 55.
Minimum 35.
Même date l'an dernier 55.

BAROMETRE

10 heures a.m. 29.94. 11 heures a.m. 29.88.
Midi: 29.87.
Chiffres fournis par la Météo de Montréal, 1610 St-Denis, Montréal.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

La votation en Angleterre

Le brouillard couvre Londres — Le vote est considérable — Le résultat général ne sera pas connu avant demain

Londres, 27 (S.P.A.). — La votation a lieu aujourd'hui en Angleterre, pour les élections générales. Les polls se sont ouverts à 8 h. ce matin. Le vote est considérable et a commencé de bonne heure, malgré un épais brouillard qui rendait la découverte des polls difficile. Dans certains districts de Londres, il a fallu envoyer des sonneurs de cloches pour guider les votants aux polls. "Suivez la cloche", criaient les sonneurs. Dans une autre section, le poll était placé dans une école, et de grandes affiches à fleches noires imprimées sur du papier blanc, indiquaient l'endroit de votation.

A plusieurs endroits des groupes de votants attendaient l'ouverture des polls et jamais on n'a vu une telle excitation chez les votants. On estime que 200.000 autos ont été utilisées dans tout le pays à transporter les votants. Soixante-quinze mille hommes sont engagés pour le comptage des votes.

A midi, toutes les lampes des rues étaient allumées.

Pas avant demain

Londres, 27 (S.P.A.). — Les élections anglaises ont lieu aujourd'hui, mais le résultat général ne sera pas connu avant demain. Huit partis ont présenté des candidats, mais la grosse lutte se fait surtout entre les partisans du gouvernement national et du parti travailliste. Les experts politiques affirment que le gouvernement national devra obtenir au moins 100 voix de majorité au parlement, à cause des éléments disparates dont se composerait le parti national, surtout si l'on veut imposer un tarif protecteur. On connaît ce soir environ le tiers du résultat.

Actuellement le gouvernement national a une avance de 54 députés élus par acclamation: 49 conservateurs et 12 libéraux partisans du gouvernement national et 6 travaillistes et 1 libéral libre-échange.

Les travaillistes ont livré une lutte acharnée aux 13 travaillistes qui ont pris parti pour le gouvernement national. La population a montré un intérêt si vif à l'élection que partout l'on s'est organisé pour donner les résultats de l'élection. Des manifestations hostiles ont eu lieu un peu partout hier soir. A North Kensington et Whitechapel, Londres, les communistes ont manifesté et chanté l'Internationale. La police est intervenue et a dispersé le rassemblement après avoir fait deux arrestations. Un agent et quatre électeurs ont été blessés.

Dernier message de Snowden

Londres, 27 (S.P.A.). — Dans son dernier message aux électeurs, M. Philip Snowden a demandé de battre à plate couture ceux qui ont lâché MacDonald. M. Snowden lui-même ne sera pas élu, car par suite de son mauvais état de santé, il ne s'est pas présenté de nouveau.

Quant au chef travailliste, M. Henderson, il se remet de l'attaque de grippe qu'il a contractée hier. Mais il ne peut quitter le lit et a dû contremander toutes les assemblées qu'il devait tenir. Son fils William l'a remplacé.

Le roi est revenu de Sandringham pour connaître le résultat des élections et il a convoqué immédiatement le conseil privé pour expédier les affaires de routine. M. Baldwin y assistait.

Réélection d'un libéral

Le premier résultat connu dans l'élection générale, est la réélection du major Ernest Evans, libéral, comme député de l'Université de Galles. Le résultat a été comme suit: Evans, libéral, 2,229; S. Lewis, indépendant, 914.

Das Durham

Seaham, Durham, 27 (S.P.A.). — L'attention se porte principalement, aujourd'hui, sur l'élection de M. Ramsay MacDonald dans Durham. Ses adversaires sont M. William Coxon, instituteur, candidat travailliste, et M. George Lumley, communiste.

M. Ramsay MacDonald a terminé sa campagne électorale hier en assistant à sa vingt-huitième assemblée.

Des avions transportent les votants

Londres, 27 (S.P.A.). — De tous les points des Iles-Britanniques, on rapporte que les électeurs et les électrices se rendent nombreux aux bureaux de votation.

Lord Apsley, candidat conservateur dans Central Bristol, a noté deux avions pour amener les votants de Cardiff dans sa circonscription.

Le droit à deux votes

Londres, 27 (S.P.A.). — Un demi-million d'électeurs voteront à deux endroits aujourd'hui, à leur place d'affaires et à leur domicile.

M. Henderson restera

Londres, 27. — M. Henderson, chef du parti travailliste, garde encore la chambre aujourd'hui.

Il a déclaré fausse la nouvelle qu'il abandonnera la direction du parti travailliste après les élections.

L'affaire de Mandchourie

Le Japon ne se considère pas lié par la formule adoptée par la Société des Nations

Tokio, 27 (S.P.A.). — Après avoir étendu d'une partie de la Mongolie le contrôle qu'il exerce sur la Mandchourie, le Japon a expliqué aujourd'hui aux capitales du monde pourquoi il ne se considère pas comme lié par la formule adoptée par la Société des Nations pour le règlement du différend sino-japonais, formule qui enjoint aux troupes japonaises d'évacuer le territoire chinois d'ici le 16 novembre.

La déclaration soutient cette affirmation du Japon que "toute l'affaire de Mandchourie ne provient que des attaques et des provocations violentes de l'armée chinoise le long de la zone du chemin de fer de la Mandchourie méridionale", que les traités ont placés sous le contrôle du Japon.

"Certains petits contingents de soldats japonais qui demeurent en dehors de cette zone, continue la note, ne peuvent être retirés à cause du danger auquel sont exposées les populations japonaises considérables habitant cette région. La présence d'un nombre aussi restreint de soldats ne saurait être considérée comme un moyen de dicter à la Chine des termes pour le règlement des difficultés."

Le document insiste sur le fait que rien n'est plus éloigné de l'intention du Japon que de faire peser la force des armes au cours des négociations proposées.

Le Japon a étendu son contrôle sur la Mongolie lorsqu'il a été rapporté que des bandits chinois avaient attaqué des trains et des gares le long du chemin de fer Suiping-Kai-Chenchiang-Taonan, qui a été construit avec des fonds japonais. Le général Shigiro Honjo, commandant en chef des forces japonaises en Mandchourie, a dit que les autorités militaires japonaises ont envoyé un détachement de la seconde division à Changchun pour monter la garde autour des différentes gares. Une dépêche de Moukden à Tokio dit qu'un Japonais et cinq Chinois ont été tués par les Chinois près de Taopun.

La proposition Sze

Tokio, 27 (S.P.A.). — Dans les milieux officiels ici, on se montre tout disposé à accueillir "en principe" la proposition faite par le porte-parole de la Chine à Genève, M. le Dr Alfred Sze, à M. Aristide Briand, président du conseil de la Société des Nations. Il s'agit d'un traité d'arbitrage entre le Japon et la Chine. On fait observer cependant qu'il ne sert à rien de négocier de nouveaux traités "aussi longtemps que la Chine ne se sera montrée disposée à observer les traités existants".

Au Paraguay

Asuncion, Paraguay, 27 (S.P.A.). — M. Gonzalez Navarro, vice-président du Paraguay, tente aujourd'hui de former un ministère pour remplacer le gouvernement du président Jose Guggiari, obligé de démissionner hier. Les troupes occupent les places fortes du pays pour maintenir l'ordre.

L'aide aux familles pauvres

Québec, 27 (D.N.C.). — A l'instar d'un groupe d'employés civils de Montréal, les employés du bureau du premier ministre et du département du procureur général à Québec ont décidé de se cotiser chaque mois pour venir en aide aux familles pauvres à travers la présente crise. Ils verseront un montant fixe chaque mois aux institutions charitables de cette ville.

Le jubilé du P. Louis Lalande

Le P. Louis Lalande, S.J., célébrera le 4 novembre prochain, au scolasticat de l'Immaculée-Conception, le cinquantième anniversaire de son entrée dans la Compagnie de Jésus. Messe à huit heures, à la chapelle du Sacré-Coeur, angle des rues Rachel et Bordeaux.

Le K. P. Sanson, chevalier de la Légion d'honneur

Paris, (Par courrier). — Le R. P. Sanson, ancien prédicateur du carême à Notre-Dame de Montréal et à Notre-Dame de Paris, a été fait chevalier de la Légion d'honneur.

Lord Bessborough a 51 ans

Ottawa, 27 (S.P.C.). — Son Excellence le gouverneur général fête aujourd'hui son 51e anniversaire de naissance. Lord Bessborough est né le 7 octobre 1880. Aucune célébration spéciale ne marquera cet événement.

Faussement condamné

Le magistrat Lacroix a condamné ce matin Egon Sutter, d'Ontario, à cinq ans de pénitencier pour avoir forgé un faux document au moyen duquel il aurait obtenu une somme de \$175 du département des postes. Sutter avait fait demander de l'argent d'Allemagne au nom d'un nommé Alfred Hoss, 3564 rue DeBullion. C'est en signant le nom de Hoss sur le reçu du bureau des postes qu'il a commis un faux.

M. Laval en route pour la France

Il s'est embarqué la nuit dernière à bord de l'"Ile de France"

Le paquebot retardé son départ — Dernière journée bien remplie — Le banquet de la "Chambre de commerce française"

New-York, 27 (S.P.A.). — Un transatlantique a retardé cette nuit son départ de cinq heures pour permettre à Mlle Josette Laval, la fille du premier ministre de France, de partir de New-York. L'Ile-de-France devait quitter le port à minuit et cinq, mais sur sa liste de passagers on remarquait le nom du premier ministre de France et celui de sa fille. Et à minuit, dans un des cafés de nuit les plus fashionables de New-York, l'orchestre jouait *Cupid on the Birthday Cake* et Mlle Josette Laval dansait avec le maire Walker. Le premier ministre les regardait évoluer avec un large sourire, entouré de toute la haute société de New-York.

Le capitaine du navire attendit. A 1 heure 15, lorsque le maire Walker vint reconduire ses hôtes au quai, dans sa voiture, il décida de remettre le départ à 5 heures 30 afin de profiter d'une marée plus avantageuse. Le maire monta à bord pour souhaiter un bon voyage au premier ministre et à Mlle Laval. Les photographes s'assurèrent de nombreuses photographies du groupe. Mlle Laval déclara que ses cinq dernières heures à New-York avaient été les plus heureuses.

Le premier ministre de France est parti convaincu que la France et les Etats-Unis, à la suite de ses conversations avec le président Hoover, se comprendront mieux et sauront ce qu'ils peuvent attendre l'un de l'autre. La dernière journée de son voyage a été bien remplie.

Entrevue avec M. Lamont

M. Laval a téléphoné à Mme Dwight Morrow, la veuve du sénateur du New-Jersey, afin de lui exprimer sa sympathie: sans la mort du sénateur, il devait être l'hôte de Morrow. Il a ensuite rencontré M. Thomas P. Lamont, de la maison J. P. Morgan. On ne savait rien de cette entrevue et jusqu'à ce qu'on vit sortir M. Lamont de l'hôtel on croyait que le premier ministre de France se reposait de sa journée. On ne sait pas si M. Lamont a fait à M. Laval une visite de courtoisie ou s'ils ont discuté ensemble des problèmes financiers actuels.

Le matin, M. Laval s'était rendu à l'hôpital français afin de rendre visite à M. Henri Prince, du comité de réception, et de serrer la main à deux autres français qui sont actuellement sous traitement à l'hôpital. Il s'était rendu ensuite à l'Empire State Building, le plus haut édifice du monde, que le gouverneur Alfred E. Smith lui a fait visiter. Il avait pris son déjeuner au Waldorf-Astoria où il était descendu et dans l'après-midi il était allé visiter l'immeuble du Conseil des relations étrangères.

L'opinion d'un journaliste

A un nouvelliste qui lui demandait si c'était le sénateur Borah qui avait produit chez lui la plus forte impression, M. Laval a répondu en haussant les épaules: "J'ai eu une très intéressante conversation avec le sénateur, mais je ne suis pas sûr de l'avoir converti". Le premier ministre a ensuite questionné à son tour les journalistes, leur demandant ce qu'ils pensaient de sa visite aux Etats-Unis, à quoi il lui fut répondu que du point de vue d'un journaliste on ne pouvait pas le louer. M. Laval a vanté la beauté de la ville telle qu'on l'a aperçue du 86e étage de l'Empire State Building et déclaré qu'on lui a fait une réception "magnifique et réconfortante".

Pas moins de deux mille personnes assistaient au banquet donné le soir sous les auspices de la Chambre de commerce française et les convives français étaient nombreux. On remarquait la présence du maréchal Pétain, le héros de Verdun, qui revenait des cérémonies du 150e anniversaire de la bataille de Yorktown.

Allocution de M. Laval

"Nous n'avons rédigé aucun protocole, dit le premier ministre au cours de son allocution. Nous étions animés du désir mutuel d'étudier d'une façon complète, par une libre et franche discussion, les problèmes que posent les crises actuelles."

"Nos efforts n'auront pas été vains. Nos deux pays sont éloignés l'un de l'autre, nos deux démocraties n'ont pas les mêmes fondements constitutionnels, nos traditions politiques sont différentes. Tout cela suffit à expliquer les malentendus qui se sont élevés de temps à autre entre nous. Désormais, nous savons où nous sommes, nous savons ce que nous voulons, nous savons ce que nous pouvons attendre et ce que l'on attend de nous."

"La coopération entre les deux nations deviendra ainsi plus intime, puisque nos deux gouvernements auront une meilleure compréhension de leurs intérêts respectifs et de leurs devoirs communs. Ainsi, si les conversations de Washington n'ont pas d'autres résultats, elles auront réalisé de grandes espérances. Voilà le profit moral que nous retirerons de cette rencontre."

M. Castle

Le premier ministre de France a parlé en français et son discours a ensuite été traduit. C'est le sous-secrétaire d'Etat, M. William R. Castle, fils, qui a répondu au nom du gouvernement des Etats-Unis. "Nous ne devons pas nous attendre à des miracles sous forme de panacées économiques ou autres, dit-il. Le monde ne saurait être refait en quelques heures de discussion et si c'était possible les sages ne s'y risqueraient pas de peur de le refaire à l'envers. Ce qui pouvait être fait et ce qui a été fait, je crois, l'a été de force de sens commun, de courage et de bonne volonté — ce qui vaut mieux que des miracles — afin de trouver et d'indiquer les moyens qui sont à la portée de nos deux nations pour coopérer au rétablissement économique et au maintien de la paix."

"Monsieur Laval conclut-il, vous étiez le bienvenu. J'espère que vous rapporterez chez vous l'impression que votre pays et le nôtre ont les mêmes vues sur les questions fondamentales et que nos idéals de vérité et de justice sont les mêmes. Au nom de mon gouvernement, je vous souhaite un bon voyage."

Message de M. Hoover

Washington, 27 (S.P.A.). — Le président Hoover et le secrétaire d'Etat Stimson ont envoyé au premier ministre de France, M. Pierre Laval, des messages où ils lui expriment la satisfaction qu'ils éprouvent d'avoir pu converser avec lui. "Au nom du peuple", dit M. Hoover, "je vous souhaite un bon voyage de retour en France, après cette mémorable visite aux Etats-Unis. J'ai éprouvé beaucoup de plaisir à vous accueillir parmi nous et j'apprécie personnellement les relations cordiales qui découlent de nos conversations."

"Comme vous êtes sur le point de quitter notre pays, je désire une fois de plus vous dire quel plaisir véritable vous avez donné aux Etats-Unis, comme l'unité de la nation, nous a fait éprouver. Ce fut un privilège, que j'apprécie, d'avoir pu converser avec vous dans l'atmosphère de cordialité et de franchise que votre visite a rendue possible."

Les concerts

Les "Cosaques du Don"

Il n'est guère possible de rendre compte d'un concert par les Cosaques du Don, sans employer une suite de superlatifs qui varient suivant l'étendue du vocabulaire de critique ou l'importance de son dictionnaire de synonymes.

Essayons cependant de rechercher les raisons du succès indiscutable de cette symphonie chorale. Il y a d'abord le timbre de voix propre aux Russes et autres peuples de descendance slave, qui semble susceptible d'un homogénéité et d'un fond qu'on ne trouve chez eux. Il y a encore l'habitude de la discipline qui permet à ces anciens soldats d'obtenir des effets d'ensemble qu'on demanderait vainement à d'autres. Il y a peut-être aussi l'amour de leur art qui les engage à laisser de côté toute idée de gloire personnelle pour mettre en relief les qualités du groupe tout entier. Il y a enfin et surtout la personnalité du chef qui exerce sur ses hommes un magnétisme comparable à celui de certains grands directeurs de symphonies, car — on ne peut le nier — qu'il s'agit d'instrumentistes ou de chanteurs, le chef est responsable de la plus grande part du succès obtenu.

Quoi qu'il en soit, les Cosaques du Don forment un ensemble vocal vraiment admirable, et cela, avec des moyens bien ordinaires. Les voix ne sont pas belles, elles ne sont pas même bien cultivées; et cependant la perfection des nuances, mille et un détails qui peuvent paraître insignifiants, contribuent à donner une impression de cohésion, de perfection inégalables.

Leurs programmes sont d'ailleurs arrangés de manière à mettre en relief cette cohésion, cette perfection dans toute leur plénitude. Prenez l'importance quelle pièce au programme d'hier, toujours vous trouverez la recherche minutieuse du détail et de l'effet. Tantôt c'est une imitation de la guitare, tantôt celle des cloches, tantôt la ferveur des fidèles aux offices de l'Eglise russe, tantôt c'est la joie de la victoire. Toujours c'est la perfection. Comment s'étonner après cela des applaudissements, des ovations qu'ils provoquent. Il n'est pas nécessaire d'être musicien pour sentir la beauté d'une pareille exécution.

Pour terminer le concert, les Cosaques nous ont donné une chanson populaire avec danses, qui ont été très goûtées de l'auditoire à qui ils ont communiqué un peu de leur exubérance.

Romain-Octave PELLETIER

Le procès de McCollum

Le procès de McCollum, accusé d'avoir fourni de l'argent aux grévistes de la *Montreal Light, Heat and Power*, pour leur faire commettre des actes de sabotage, s'est continué cet avant-midi aux Assises sous la présidence du juge Wilson. Louis Viau, l'un des saboteurs qui ont avoué leur culpabilité, a été contre-interrogé par l'avocat de la défense, Me R. L. Calder. Il a répété à peu près ce qu'il avait dit la veille. Me Calder a tenté de le faire contredire.

Laurent Meillier, un autre accusé devenu témoin de la Couronne, a commencé à rendre témoignage lorsque le tribunal s'est ajourné à cet après-midi.

Le retour de S. E. Mgr Gauthier

Mgr l'archevêque coadjuteur de Montréal rentre d'un voyage de plusieurs semaines en Europe et principalement à Rome

Son arrivée à Québec et à Montréal — Il bénit les journalistes

S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur du diocèse de Montréal, est rentré à Montréal, après une absence de plusieurs semaines passées en Europe et principalement à Rome. Mgr l'Archevêque a fait la traversée à bord de l'Empress of Britain, en compagnie de son secrétaire particulier, M. l'abbé Romain Chayer. Débarqué à Québec hier matin, à 9 h. 15, il est monté presque immédiatement dans le convoi spécial qui attendait, au quai de l'Anse-au-Foulon, les voyageurs européens. Dès 3 h. 20, il descendait à Montréal, gare Windsor, où s'était rendu à sa rencontre M. le chanoine J. D. Binette, économiste de l'archevêché.

Aussi bien à Montréal qu'à Québec, Son Excellence a salué plusieurs personnages importants débarquant du navire, montant dans le train où ils étaient venus simplement à la rencontre de parents ou d'amis. Mais dans les deux cas aussi elle a réussi à échapper aux journalistes toujours désireux de percer le mystère des missions des hommes politiques ou des dignitaires ecclésiastiques. A Québec, les journalistes ont voulu relancer Son Excellence jusque dans le train, mais là aussi ils ont dû se résigner à leurs carnets de notes et remettre leur crayon en poche. Monseigneur les a bénis avec bienveillance, leur disant qu'il se sentait désarmé devant eux lorsqu'il les voyait afficher carnet et crayon. Les photographes furent non moins déçus.

A Montréal, ce fut la même chose, après quelques poignées de main et quelques salutations, Son Excellence quitta la gare accompagnée de M. le chanoine Binette et de M. l'abbé Chayer. Les journalistes savent qu'il ne faut pas insister et ont vite relâché d'autres voyageurs. A l'archevêché, S. E. Mgr A. Le Deschamps, qui remplit les fonctions d'administrateur du diocèse pendant l'absence de Mgr Gauthier, attendait dans le salon d'honneur, entouré des chanoines, Son Excellence.

Son Excellence est maintenant en face d'un travail considérable à l'occasion de son retour après une absence de quelques semaines. Bien que le secret entoure la visite à Rome de Mgr l'Archevêque, il est entendu qu'il s'y est occupé de la cause de béatification de la Vénérable Mère Bargeurite Bourgeoys.

Les troubles dans Chypre

Londres, 27 (S.P.A.). — Le gouverneur de Chypre a annoncé aujourd'hui au *Colonial Office* que de nouveaux désordres se sont produits dans le village de Pissouri où les hangars des douanes ont été incendiés. Dans un autre village, les manifestants ont attaqué un détachement de troupes anglaises, mais ils ont été repoussés et plusieurs de leurs ont été blessés. Les soldats doivent disperser nombre d'assemblées communistes, dit le gouverneur, mais la situation s'est beaucoup améliorée.

Depuis le commencement des troubles la semaine dernière, quatre civils ont été tués et 31 blessés; 35 soldats et policiers ont aussi été blessés.

Les travaux de chômage à Montréal

M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, était aux bureaux du gouvernement, ce matin.

Le premier ministre était d'excellente humeur. Par ailleurs, il avait fort peu de nouvelles à communiquer. Il a déclaré toutefois que le gouvernement provincial consent volontiers à octroyer à Montréal la permission de commencer les travaux de chômage avant l'adoption de la loi de chômage, qu'il a ratifiée ultérieurement, mais à la condition que le gouvernement fédéral approuve ces travaux. En effet, l'accord intervenu entre les gouvernements provincial et fédéral comporte que le gouvernement fédéral se réserve le droit d'approbation des travaux.

Le "Fianna Fail"

Dublin, Etat libre d'Irlande, 27 (S.P.A.). — M. Eamonn de Valera a dit aujourd'hui aux délégués à la convention du Fianna Fail que le premier acte d'un gouvernement du Fianna Fail serait de faire disparaître de la constitution le serment d'allégeance au roi. Un gouvernement du Fianna Fail, a-t-il ajouté, ne serait pas prêt non plus à coopérer avec le gouvernement de la Grande-Bretagne s'il persistait à vouloir mettre en vigueur le traité de 1922.

Pompier blessé

Le pompier Eugène Aunais, du poste de la rue St-Jacques, a été blessé à l'oeil gauche et transporté à l'Hôpital Général pour traitement, hier soir, à la suite d'un incendie qui a éclaté dans des hangars en arrière des nos 2510 à 2520 de la rue St-Antoine, vers 8 heures douze. Les pompiers ne sont rentrés à leur caserne que vers trois heures ce matin. Six hangars ont été détruits et deux familles ont dû évacuer leurs logis.

A Notre-Dame

Mlle Renée Nizan

En ce début de la Saison musicale, l'art français est bien et dignement représenté. Après le succès étonnant de la Manécanterie, celui de Mlle Renée Nizan; c'est d'un bon augure pour l'hiver, puisqu'il en viendra d'autres.

M. le curé de Notre-Dame, à qui nous devons d'avoir pu entendre cette très belle artiste, a droit à notre reconnaissance.

On n'a peut-être pas assez fait la remarque qu'à l'heure présente et depuis des décades, l'art de l'orgue est devenu un art français: Guilmant, Widor, Eugène Gigout, ont engendré des fils artistiques qui se nomment Jean Huré, Joseph Bonnet, Marcel Dupré, Renée Nizan; Courboin même ne fait pas exception, puisque, s'il est belge, il est de cette Belgique qui est cousine de la France.

Mais revenons à Mlle Renée Nizan. La façon dont elle a joué hier soir la titaness *Toccata et Fugue en ré mineur* suffirait, à elle seule, pour démontrer que nous avons entendu une prestigieuse artiste. Depuis l'incroyable fantaisie de la *Toccata* jusqu'aux acclamations qui concluent la *Fugue*, ce fut une merveille d'exécution intelligente et de vie intense.

Qu'importe si, après cet éblouissant feu d'artifice, l'artiste a jugé bon de transporter à l'orgue l'orgue *Saint François de Paul marchant sur les flois* qu'il faut toujours pardonner à Liszt!

A nos orgues d'église, on ne voit pas l'exécution. Pour révéler qu'une jeune fille était aux claviers, il a fallu les délicatesses de *Sœur Miro*, l'aimable fantaisie du Noël de Daquin, — pourquoi faut-il qu'on en ait fait, chez nous, une espèce de chanson bachique! — les légères et sèches du *Bourdon* de Rimsky-Korsakoff, la fraîcheur rêveuse de la *Stella Matutina*, de Dali.

Après le Salut qui chantèrent la maîtrise de Notre-Dame et celle du Collège Notre-Dame-des-Neiges, Mlle Nizan a joué le *Finale de l'Invidie de Symphonie* de Vierni. Virtuosité à part, — elle fut éblouissante, — je ne puis professer aucune admiration pour cette oeuvre, dont les rythmes s'apparentent trop, sous leur vêtement de dissonances, à ceux que nous servent, à la radio, les orchestres des grands hôtels américains. Je ne vois pas beaucoup d'intérêt qu'il y a superposer un accord parfait d'un dièse à celui d'un dièse dièse.

Dans un concert comme celui d'hier, c'est plutôt l'interprète que les oeuvres qu'il faut entendre. Dans ce rôle, Mlle Nizan ne peut que laisser ce contentement entier que cause un parfait chef-d'oeuvre. C'est, après tout, une satisfaction inégalable que d'écouter en complète quiétude, ce qui n'arrive qu'avec les très grands artistes.

Frédéric PELLETIER

M. Louis Bouhier, curé de Notre-Dame, a souhaité la bienvenue à Mlle Nizan, en des termes qui perdront à être reproduits. Nous reproduisons son allocution au long.

Allocution de M. Bouhier

"Je ne voudrais rien dire qui puisse gêner la modestie ou l'esprit de religion de la jeune et éminente artiste que nous avons la joie d'entendre ce soir. Du reste, je sais que, dans son âme très droite tout en appréciant, comme elle le doit, le don merveilleux que Dieu lui a départi, elle aime à lui en rendre toute la gloire; et elle garde toujours, au milieu de ses triomphes, sa charmante simplicité d'enfant."

"Elle est une fervente Noëliste. C'est pourquoi ses compagnes, les Noëlistes de Montréal, ont apporté leur bannière et l'ont placée aux pieds de sainte Jeanne d'Arc, leur patronne."

"Mes Frères, nous sommes ici dans la maison de la prière, et toutes nos pensées doivent aller au Dieu de l'autel. Ce concert se terminera par la Bénédiction solennelle du Saint-Sacrement; ce sera la grande prière liturgique. Mais nous n'aurons pas besoin, pour adorer, de ramener notre esprit de quelque région profane. Notre prière a commencé tout à l'heure, avec le premier frémissement de l'orgue, lorsque, s'éveillant sous des doigts inspirés, il a répondu dans la vaste nef des flots de religieuse harmonie, tantôt doux comme un soupir, tantôt pulsant comme les grandes voix de la nature."

"Tous nous avons éprouvé que nos plus touchantes prières, celles qui remuent le plus délicieusement le fond mystérieux de notre cœur, ce sont parfois des prières sans paroles. Nous nous sentons élevés, rapprochés de Dieu, sans pouvoir dire comment le charme s'opère. Une harmonie tombée de l'orgue, qui flotte dans l'enceinte sacrée, enveloppe doucement notre âme, l'élève vers Dieu et la porte à la prière. N'est-il pas vrai que depuis un quart d'heure nous avons senti quelque chose de cela, et que nous avons prié de cette manière?"

"Quand, il y a trois ou quatre mois, j'ai entendu pour la première fois la jeune organiste, j'ai été saisi de je ne sais quelle émotion, faite de surprise et d'admiration. Elle était là, droite, presque immobile sur son banc, le regard inspiré tourné vers le ciel, comme une petite sainte Cécile en extase. Et j'étais émerveillé de cette étonnante souplesse, de cette maîtrise si sûre d'elle-même, de cette science parfaite de l'orgue, de cette netteté qui, même aux allures les plus vives, ne s'atténue jamais, de cet art profond, limpide et plein de fraîcheur, de ce sens si fin des nuances, enfin de cette expression, de cette sorte d'exaltation mystérieuse qui émeut jusqu'au fond de l'âme."

Les contestations d'élections

Mc Louis Saint-Laurent soulève cinq points de droit principaux pour demander le renvoi des pétitions dans Lévis, Montmorency et Portneuf

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Mardi, le 27 octobre

— Le poste CKAC irradiera à 4 h. un programme musical exécuté par l'orchestre d'un paquebot de la ligne Anchor-Donaldson.

Demi-heure universitaire

— A 5 h., le même poste irradiera le programme du Conservatoire Lassalle sous les auspices de l'Université de Montréal. Détails: Comédie en un acte de N. de Féraldy: "La course au mari". Personnages: Berthe de la Neilleraie, par Mlle Jeannette Brouillette, diplômée universitaire du Conservatoire Lassalle; Fanny Petershoff, Mme Camille Séguin; Christine de la Neilleraie, Mlle N.-A. Poitevin; La baronne de Narcilly, Mlle Yvette Lorange; Justine, femme de chambre, Mlle Yvette Mousseau; Poésies: Lettres d'amour (Paul de Galdy), Mlle Suzanne Paquette, diplômée universitaire du Conservatoire Lassalle; Photographies: (Rosemond Girard), Mlle Suzanne Paquette; Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent, (Victor Hugo), Mlle Yvette Mousseau, diplômée universitaire du Conservatoire Lassalle; Oui et non, (F. Barthélemy), Mlle N.-A. Poitevin.

— Les postes locaux irradieront ensuite jusqu'à 8 heures une série de programmes musicaux illustrés de saynètes, de chant et de musique.

— A 6 h., poste WABC, Eve Grady, auteur de "Seeing Red", parlera de son séjour en Russie.

— M. John V. Turner parlera à 6 h. 45, poste WLW, sur le sujet suivant: "The problem of conduct", et à 7 h. 30, même poste, auteur causerie par le Père Joseph A. Daly intitulée: "A Catholic looks at the world".

— Afin de permettre aux radiophiles de la province d'entendre le discours qui sera prononcé à 8 h., poste CKAC, au diner du Rotary, par M. Sydney Pascall, de Londres, président des clubs Rotary du monde entier, l'Heure Provinciale est remise à mercredi à 8 h.

— Chant à 8 heures, poste WEAF, par Julia Sanderson et Frank Crumit, solistes. Musique de scène par Jack Shilkret. L'autre poste de la chaîne NBC, le poste WJZ, irradiera à la même heure un programme comprenant comme artistes: Lois Bennett, soprano; Mary Hopple, contralto; Don Voorhees, chef de l'orchestre.

— Programme de musique militaire, à 8 heures, poste WABC, présenté par Arthur Pryor (ce programme est aussi transmis à 11 h. 15). The Gray jackets, de Neyer; la chanson du désert, de Romberg; Marche Lakesonian, de Lake; Les vainqueurs, d'Ebel; The Kilties, de Morris.

— Programme de musique d'orchestre à 8 heures 30, poste CFCE, sous la direction de Jack Denny.

— Divers programmes de musique d'orchestre se suivront aux postes de la NBC, entre 8 heures et 11 heures ainsi qu'au poste WABC.

— L'orchestre qui dirige Rosario Bourdon exécutera en particulier à 9 heures 30, poste WJZ, l'ouverture du mariage de Figaro, de Mozart; Ave Maria, de Gounod; Valse de Chopin; Cloches de minuit, de Heuberger-Kreisler; Marche automatique, de Bourdon.

— Et Ludwig Laurier présentera les pièces suivantes au même poste à 11 heures: Extrait de Faust, de Gounod; La Coryphée, de Hosmer; Première Arabesque, de Debussy; Danse du voile, de la Reine de Saba.

Mercredi, le 28 octobre

— Le poste CKAC irradiera, à 11 h. 30, le concert régulier du trio, et à 12 h. 45, le récital d'orgue de M. Sanders suivi de celui d'Ann Leaf. A ce dernier récital, chant par Adele Vasa, soprano.

— Programme musical irradié du poste WJZ, transmis ici par le poste CFCE, comprenant les artistes suivants: Carl Liner, pianiste et directeur; Johann Lingeman, violoncelliste; et Michael Wilkomirski, violoniste; le trio Liner.

— A 3 h. 15, le poste CKAC transmettra ici le programme Columbia comprenant les pièces suivantes, sous la direction d'Emery Deutsch: Menuet de la mineur, de Mozart; Calm as the night, de Bohm; Sun Dance, de Friedman; Al Fresco, de Herbert.

— Récital d'orgue, à 4 h., poste CKAC, par Harvey Robb.

Théâtre des Petits

— A 5 heures, poste CKAC, le programme du Théâtre des Petits.

Le meilleur moyen de corriger l'agreur stomacale

Agreur stomacale, gaz, indigestion, voilà des symptômes qui n'indiquent habituellement qu'une chose: l'excès d'acidité. Les nerfs stomacaux ont été surmenés. L'excès d'acidité fait fermenter les aliments dans l'estomac et les intestins.

Le moyen de corriger l'excès d'acidité, c'est le recours à un alcali: la meilleure forme d'alcali pour cette fin, c'est le Lait de Magnésie de Phillips. Prenez simplement une cuillerée de cette préparation inoffensive et sans goût dans un verre d'eau. Elle agit instantanément. L'estomac s'adoucit. Vous recouvrez le bonheur en cinq minutes! Vos brûlements d'estomac, gaz, maux de tête, accès de bile ou indigestion ont cessé. Faites la connaissance du Lait de Magnésie de Phillips et vous serez débarrassés pour toujours des traitements violents. Celui-ci est agréable, et c'est le moyen efficace d'alcaliniser votre organisme, de vous libérer des effets de l'excès d'acidité.

Le Lait de Magnésie de Phillips est, depuis plus de 50 ans, le produit-type que recommandent les médecins. En bouteilles de 50 cents à toutes les pharmacies. Assurez-vous que l'on vous donne le produit authentique. (Fabriqué au Canada).

A propos des "Anciens du Gesù"

Mise au point par les Pères Jésuites

Nous recevons en guise de mise au point l'acte notarié que voici:

L'an mil neuf cent trente et un, le quinzième jour du mois d'octobre,

A la réquisition expresse de la Corporation du Collège Sainte-Marie, suivant délibération adoptée à l'unanimité des membres de son Conseil, et à la réquisition de l'Association des Anciens élèves du Collège Sainte-Marie, suivant délibération adoptée à l'unanimité des membres de son Conseil,

Nous, Me Emile Massicotte, sousigné, notaire public pour la province de Québec, Canada, résidant et pratiquant en la Cité de Montréal, nous sommes expressément transporté au numéro 840 de la rue Cherrier, à Montréal, étant la Palette du National, ...

ou étant, à cinq heures et vingt minutes de l'après-midi, et parlant à Monsieur Louis-Philippe Hébert, nous avons dit et signifie audit Louis-Philippe Hébert, ce qui suit, savoir:

Le Collège de la rue Bleury, dirigé par les Pères de la Compagnie de Jésus, ne fait qu'une seule et même institution avec l'Eglise du Gesù qui est utilisée de fait et qui est connue du public comme la chapelle du Collège Sainte-Marie; la salle académique du Collège est située dans le sous-sol du Gesù, et le Collège de la rue Bleury dirigé par les Pères de la Compagnie de Jésus est communément appelé depuis un très grand nombre d'années "Le Gesù", "le collège du Gesù", tout aussi bien que "le collège Sainte-Marie"; les élèves de cette maison d'enseignement sont connus de la population et communément désignés depuis un très grand nombre d'années sous le nom de "Elèves du Gesù" ou de "Elèves du Collège Sainte-Marie"; le public et les journaux, de même que les élèves, les parents des élèves, les professeurs et les anciens eux-mêmes, parlent couramment des "Anciens du Gesù" ou des "Anciens de Sainte-Marie" pour désigner les anciens élèves de cette institution, ces expressions sont d'usage ordinaire dans les journaux et dans le public et plusieurs générations d'élèves se sont succédé dans le collège depuis que cet usage s'est établi; les anciens élèves du collège avec l'agrément et la collaboration des autorités du collège et de l'Association des anciens élèves du collège ont établi la coutume, par une longue tradition, d'organiser des représentations dramatiques dans la salle du Gesù, au profit de l'Association des anciens élèves ou des œuvres du collège; une section dramatique a toujours existé sous une forme ou sous une autre, sur l'initiative ou avec l'autorisation soit des autorités du collège, soit de l'Association des anciens élèves, en vue de compléter l'œuvre de formation des élèves du collège, d'organiser des représentations récréatives et éducatives pour le compte des élèves, des anciens élèves, des parents des élèves, et de tous ceux qui s'intéressent à l'œuvre poursuivie par les Pères de la Compagnie de Jésus par le moyen du Collège Sainte-Marie et de l'Eglise du Gesù; M. Louis-Philippe Hébert, connaissant très bien l'ensemble des circonstances énumérées plus haut, ainsi que le succès financier et artistique habituellement obtenu par ces représentations, a accepté de diriger et a de fait dirigé les activités de cette section dramatique pendant quelques années jusqu'à l'année dernière. M. Pacifique Plante, a succédé à M. Louis-Philippe Hébert dans la direction de cette section dramatique depuis la fin de l'année académique 1930-1931, et il est la seule personne autorisée à diriger les activités artistiques des Anciens du Gesù; M. Louis-Philippe Hébert n'est plus autorisé à se servir cette année du nom des Anciens du Gesù; abusant de la confiance qui lui était faite par les autorités du collège et par l'Association des anciens élèves du collège, M. Louis-Philippe Hébert a fait enregistrer illégalement, au bureau du protonotaire de la Cour supérieure pour le district de Montréal, hors la connaissance et sans l'autorisation de la Corporation du Collège Sainte-Marie et de l'Association des anciens élèves du collège, une déclaration à l'effet qu'il entend faire commerce seul sous la raison sociale de "Les Anciens du Gesù"; M. Louis-Philippe Hébert n'a aucun droit de chercher à détourner à son profit une appellation qu'aucun particulier ne saurait s'approprier pour des fins personnelles, et qui appartient à une institution vénérable par son caractère, par son ancienneté et par l'importance des services rendus; abusant de la confiance qui lui était faite par les requérants, M. Louis-Philippe Hébert a embauché à son profit, par contrats, et de manière à les empêcher de continuer leur coopération aux requérants, des anciens et des amis du collège et de l'Association des Anciens, qui jouaient sur la scène du Gesù soit pendant soit même avant que les requérants ne fassent confiance à M. L.-P. Hébert en lui attribuant la direction des activités artistiques de l'Association des anciens élèves.

M. Louis-Philippe Hébert n'a aucun droit de se servir de l'appellation "Anciens du Gesù" à son profit ou pour d'autres œuvres que celles qui sont autorisées par le collège ou par l'Association des Anciens élèves du collège; la prétention de M. Louis-Philippe Hébert est d'autant plus extravagante et injustifiée que le plus grand nombre de ses collaborateurs artistiques et les principaux d'entre eux ne sont pas même des anciens élèves du Gesù; il en résulte des désordres de toute nature et des dommages graves pour la Corporation du Collège Sainte-Marie, pour l'Association des anciens élèves du collège et généralement pour les élèves et les anciens du collège, de même qu'une concurrence déloyale et une confusion auprès du public, et il importe de faire cesser ces abus et d'obtenir réparations immédiatement; M. Louis-Philippe Hébert a de l'illégalité de cet usage du nom des "Anciens du Gesù" en informant le public par la voie des journaux, il y a déjà plusieurs semaines, que les "Anciens du Gesù", autant qu'ils sont dirigés par lui, joueraient dorénavant à la Palette de la rue Cherrier sous le nom de "Société dramatique paroissiale", sous lequel M. Louis-Philippe Hébert et quelques collaborateurs se seraient fait incorporer en février dernier, mais en dépit de sa connaissance des faits mentionnés plus haut, il persiste à utiliser illégalement les services de plusieurs anciens collaborateurs du Gesù et le nom des Anciens du Gesù dans le but de détourner à son profit la clientèle acquise à la salle du Gesù, à la Corporation du collège et à l'Association des Anciens, par la renommée des Pères de la Compagnie de Jésus, par les œuvres du collège et de l'Eglise du Gesù, et par les activités diverses des élèves et de l'Association des anciens élèves du collège; M. Louis-Philippe Hébert a même poussé le ridicule jusqu'à faire défense à M. Pacifique Plante, directeur de la section dramatique de l'Association des anciens élèves, de faire usage du nom des Anciens du Gesù, après avoir lui-même emporté, sans autorisation et pour son bénéfice personnel, toutes les listes des clients de la salle du Gesù ainsi que les dépôts effectués par la clientèle et les amis du collège en vue de s'assurer des billets pour les représentations données au Gesù pour le bénéfice du collège ou des autres œuvres des Pères de la Compagnie de Jésus; M. Louis-Philippe Hébert, par des démarches personnelles ou faites sous sa direction, et avec son autorisation auprès des clients, au moyen de lettres, téléphones, et autrement, et par une publicité inexacte, déloyale et dommageable, poursuit par le moyen des journaux, a cherché et cherche à profiter de la confusion qu'il a créée dans le public et à détourner à son profit et de fait détourne à son profit une large part de la clientèle du Gesù.

C'est pourquoi nous avons, à la réquisition susdite, protesté et nous protestons ledit Louis-Philippe Hébert et ses collaborateurs au raison de ce que dessus relaté et avons sommé et requis ledit Louis-Philippe Hébert d'avoir, dans un délai de huit jours, à compter de la signification des présentes, à faire radier l'enregistrement de la déclaration au moyen de laquelle il entend faire affaires sous le nom de "Anciens du Gesù"; d'avoir à rapporter dans le même délai soit à la Corporation du Collège Sainte-Marie, soit à l'Association des Anciens élèves du collège représentée par cette fin par M. Pacifique Plante, directeur de la section dramatique, tous les dépôts de clients, toutes les listes de noms et d'adresses de clients, ainsi que tous autres documents se rapportant aux activités de la section dramatique de l'Association des anciens élèves du collège; d'avoir, ledit Louis-Philippe Hébert et toutes autres personnes qui collaboraient avec lui de quelque manière, à compter de la date de la signification des présentes à cesser toutes représentations dramatiques sous le nom des Anciens du Gesù de même que toute publicité par lettres, pancartes, journaux ou autrement, dans laquelle il serait fait usage d'une manière quelconque des mots "Les Anciens du Gesù"; et d'avoir à cesser toutes sollicitations de nature à détourner la clientèle du Gesù au profit d'initiatives qui ne sont pas prises au profit de la Corporation du Collège Sainte-Marie, de l'Eglise du Gesù, de l'Association des Anciens élèves du Collège Sainte-Marie ou de leurs œuvres; à défaut de quoi la Corporation du Collège Sainte-Marie et l'Association des Anciens élèves du Collège exerceront contre ledit Louis-Philippe Hébert et contre toutes personnes qui coopéreront avec lui, de quelque manière que ce soit, en utilisant, publiant ou laissant publier illégalement le nom des Anciens du Gesù, tous les recours que la loi met à la disposition des requérants et en particulier réclameront contre ledit Louis-Philippe Hébert et contre toutes autres personnes tous les dommages-intérêts soufferts ou à souffrir par les requérants en raison de ce que déclaré

d'Arc, Bemberg.

M. Paul Doyon l'accompagnera. Ce récit est gratuitement offert à tous les amateurs de musique et de chant.

La Commission ontarienne des liqueurs

Toronto, 27 (S.P.C.) — L'Evening Telegraph, de Toronto, publie ce qui suit:

"L'exercice financier de la province tirant à sa fin, on connaît bientôt le chiffre des affaires faites par la Commission des liqueurs."

"Sir Henry Drayton ne pourra pas donner de rapport exact avant le 10 novembre mais une évaluation basée sur le chiffre des ventes de chaque mois comparé à celui de la période correspondante

de l'année dernière permet de prévoir que les recettes totales ne dépasseront pas \$40,000, soit environ \$7,000,000 de moins que celles de l'année dernière."

Les agences de perception de comptes

L'Association des marchands-détaillants présentera un projet de loi à la prochaine session de la législature pour placer toutes les agences de perception de comptes sous le contrôle du gouvernement.

C'est-à-dire que toute agence de ce genre devra obtenir et déposer une garantie de \$5,000.

M. Rosario Messier, secrétaire de l'Association, déclare que de nombreuses plaintes sont parvenues à l'association contre les méthodes et procédés de certaines agences.



LA CIGARETTE

SPUD

À FRAÎCHEUR DE MENTHOL

JUGEZ LA SPUD... non pas à la première bouffée, mais après un paquet. La surprise passée... la fraîcheur persiste et fait mieux goûter la saveur de son tabac. En Canada, fabriquées par Rock City Tobacco Co., Ltd., Québec.

VOTRE "PREMIÈRE" CIGARETTE DOIT-ÊTRE BONNE!

...C'est alors que le goût compte!

Est-ce que vous allumez une cigarette en sautant du lit? C'est alors que vous appréciez la fraîcheur et le bon goût de Spud! Spud permet à votre bouche de bien commencer le jour et entretient toute la journée une sensation d'humidité et de bon goût... que vous en fumiez 2 ou 3 cigarettes ou 2 ou 3 paquets. Fumez-en autant et aussi longtemps que vous voudrez, son délicieux arôme vous procurera toujours le plaisir de fumer à votre bon plaisir. Faites-en l'essai pour vous convaincre!

PETITES AFFICHES

Tarif

TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, perdu, trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous. — La même annonce, un mois, remise de 10%. — JOUESSE DÉCES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion. — CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

CHAMBRE À LOUER

Belle chambre garnie, en avant, en face de l'église Sainte-Thérèse. Pension si désirée, lavage, etc. \$207 St-Hubert. 2-11-31

Chambres à louer

St-Denis 6980, près Bélanger, plusieurs lignes de tramways, chambres propres dans famille tranquille, sans enfant, pension si désirée. Références exigées. Tél. Dollard 8643.

MAISON À LOUER

Brébeuf, 4294, près Parc LaFontaine, logis propre de quatre pièces, bain séparé, garage. Louera temps désiré à \$23, ou \$20 le mois le garage. 4-11-31

On demande à acheter

Livres, brochures, manuscrits ou autres documents concernant l'histoire du Canada. Envoyer liste avec prix demandés à Boite 32, Le Devoir. 3-11-31

Position demandée

Comptable, expérience consommée, meilleures références, fera votre comptabilité, jour ou soir, bas prix. Téléphonez pour entrevue, Dollard 8643. 22-11-31

Apostolat de la prière et Ligue du Sacré-Coeur

INTENTION GENERALE BENIE PAR LE SAINT-PÈRE POUR LE MOIS DE NOVEMBRE: LA DEVOTION AU SAINT-ESPRIT

A un groupe de chrétiens, saint Paul demandait: "Si l'Esprit-Saint est-ce que cela existe?" répondirent-ils. A considérer les pratiques de dévotion de plusieurs catholiques d'aujourd'hui, l'on n'est pas loin de croire que pour eux le Saint-Esprit n'existe pas. Ils prient saint Joseph, la bonne sainte Anne, la petite Thérèse, très bien! Mais n'oubliez pas Dieu: le Père, le Fils et le Saint-Esprit aussi; ses dons, ses lumières, dont les gouvernants, les parents, les éducateurs ont tant besoin. Combien de fidèles réalisent cela: l'état de grâce fait de moi le temple du Saint-Esprit. Ceux qui aiment vraiment le Sacré-Coeur, qui en comprennent l'amour profond du Saint-Esprit dont le Cœur de Jésus était rempli.

Demandons à Dieu, au Saint-Esprit spécialement, de faire que nous le connaissions, que nous l'ai-

Avis légal

Province de Québec, District de Montréal.
RE: SUCCESSION URGEL COUPAL, en son vivant gentilhomme, des cité et district de Montréal.

AVIS est présentement donné que par et en vertu d'un jugement rendu par l'Honorable William Patterson, l'un des Juges de la Cour Supérieure pour le District de Montréal, en date du 26 octobre 1931, l'immeuble suivant sera vendu au plus haut et dernier enchérissier, au bureau du Notaire soussigné, à Montréal, JEUDE, le douzième jour du mois de novembre 1931, à 11 heures de l'avant-midi, savoir:

DESCRIPTION
"UN lot de terre vacant situé sur la rue Wiseman, à Outremont, connu et désigné sous le numéro SOIXANTE-DIX HUIT de la subdivision du lot numéro TRENTÉ-SIX (No 36-78) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la Paroisse de Montréal.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit lot de terre."

Ce lot de terre appartient pour une moitié indivise à DAME GEORGIANNA BAILLARGEON, à cause de sa qualité de conventionnellement commune en biens avec son défunt époux, ledit Urgel Coupal, et pour l'autre moitié indivise, aux héritiers légaux dudit Urgel Coupal, dont la succession légale a été acceptée sous bénéfice d'inventaire par ses héritiers, après en avoir été autorisée par un jugement de l'Honorable William Patterson, en date du 30 septembre 1931.

Pour les charges et conditions de cette vente, s'adresser au Notaire soussigné.
ISIDORE COUPAL, Notaire.
10 Est, rue St-Jacques, Montréal.
Chambre 54. Harbours 7033.
Montréal, 27 octobre 1931.

Avis légal

Province de Québec, District de Montréal.
RE: SUCCESSION URGEL COUPAL, en son vivant gentilhomme, des cité et district de Montréal.

AVIS est présentement donné que par et en vertu d'un jugement rendu par l'Honorable William Patterson, l'un des Juges de la Cour Supérieure pour le District de Montréal, en date du 26 octobre 1931, l'immeuble suivant sera vendu au plus haut et dernier enchérissier, au bureau du Notaire soussigné, à Montréal, JEUDE, le douzième jour du mois de novembre 1931, à 11 heures 1/2 de l'avant-midi, savoir:

DESCRIPTION
"UN immeuble situé sur la rue Marquette, à Montréal, connu et désigné sous le numéro TROIS CENT SEPT de la subdivision du lot numéro UN (No 1-307) sur le plan et au livre de renvoi officiels du Village de St-Jean-Baptiste, mesurant VINGT-CINQ pieds de front par CENT TROIS pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Avec toutes les bâtisses dessus érigées et portant les Nos civiques 4384 à 4388 rue Marquette, Montréal.

Cet immeuble appartient pour une moitié indivise à DAME GEORGIANNA BAILLARGEON, à cause de sa qualité de conventionnellement commune en biens avec son défunt époux, ledit Urgel Coupal, et pour l'autre moitié indivise, aux héritiers légaux dudit Urgel Coupal, dont la succession légale a été acceptée sous bénéfice d'inventaire par ses héritiers, après en avoir été autorisée par un jugement de l'Honorable William Patterson, en date du 30 septembre 1931.

Pour les charges et conditions de cette vente, s'adresser au Notaire soussigné.
ISIDORE COUPAL, Notaire.
10 Est, rue St-Jacques, Montréal.
Chambre 54. Harbours 7033.
Montréal, 27 octobre 1931.

Avis légal

Province de Québec, District de Montréal.
RE: SUCCESSION URGEL COUPAL, en son vivant gentilhomme, des cité et district de Montréal.

AVIS est présentement donné que par et en vertu d'un jugement rendu par l'Honorable William Patterson, l'un des Juges de la Cour Supérieure pour le District de Montréal, en date du 26 octobre 1931, l'immeuble suivant sera vendu au plus haut et dernier enchérissier, au bureau du Notaire soussigné, à Montréal, JEUDE, le douzième jour du mois de novembre 1931, à 11 heures de l'avant-midi, savoir:

DESCRIPTION
"UN immeuble situé sur la rue Papineau à Montréal et composé de la manière suivante, savoir:

a) De la moitié Nord du lot de terre connu et désigné sous le numéro CENT SOIXANTE-ET-UN de la subdivision du lot numéro CENT CINQUANTE-TROIS (No 153-154) sur le plan et au livre de renvoi officiels du Village de la Côte de la Visitation, contenant, cette partie, DIX pieds de largeur par CENT DIX-SEPT pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, bornée, en front, par la rue Papineau, en arrière, par une rue, du côté Nord, par le résidu dudit lot No 153-161, et au Sud, par le résidu dudit lot No 153-161.

b) Et d'une partie du lot de terre connu et désigné sous le numéro CENT SOIXANTE-ET-UN de la subdivision du lot numéro CENT CINQUANTE-TROIS (No 153-154) sur le plan et au livre de renvoi officiels du Village de la Côte de la Visitation, contenant, cette partie, DIX pieds de largeur par CENT DIX-SEPT pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, bornée, en front, par la rue Papineau, en arrière, par une rue, du côté Nord, par le résidu dudit lot No 153-161 et du côté Sud, par la partie du lot No 153-161 ci-dessus décrite.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Avec toutes les bâtisses dessus érigées et portant les Nos civiques 4611 à 4619 rue Papineau, Montréal.

Cet immeuble appartient pour une moitié indivise à DAME GEORGIANNA BAILLARGEON, à cause de sa qualité de conventionnellement commune en biens avec son défunt époux, ledit Urgel Coupal, et pour l'autre moitié indivise, aux héritiers légaux dudit Urgel Coupal, dont la succession légale a été acceptée sous bénéfice d'inventaire par ses héritiers, après en avoir été autorisée par un jugement de l'Honorable William Patterson, en date du 30 septembre 1931.

Pour les charges et conditions de cette vente, s'adresser au Notaire soussigné.
ISIDORE COUPAL, Notaire.
10 Est, rue St-Jacques, Montréal.
Chambre 54. Harbours 7033.
Montréal, 27 octobre 1931.

AVIS
DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTREAL, par J. E. Wilder, No 1463 Bleury, pour permission d'emmagasiner et vendre de la gasoline, sur le lot No 2-25, quartier St-Laurent, No 290-304 Ontario ouest.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les quinze jours, à J.-E. Gauthier, Greffier de la Cité, Montréal, 27 octobre 1931.

ANNONCE MUNICIPALE

AVIS
DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTREAL, par J. E. Wilder, No 1463 Bleury, pour permission d'emmagasiner et vendre de la gasoline, sur le lot No 2-25, quartier St-Laurent, No 290-304 Ontario ouest.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les quinze jours, à J.-E. Gauthier, Greffier de la Cité, Montréal, 27 octobre 1931.

dant, R. Perreault, T. Beauchemin, N. Lamontagne, A. Arpin et J. Nantel, directeurs.

Société historique

La prochaine assemblée de la Société historique de Montréal aura lieu demain soir, à 8 heures, au no 1700 rue St-Denis. Le conférencier sera le R. P. Théophile Hudon, S.J., qui parlera de l'Institut canadien et de l'affaire Guibord.

A Ste-Julie de Verchères

Samedi, 31, euehre annuel d'automne au profit de l'église.

LE PAGE FEMININE

LETTE DE FADETTE

J'entre un jour chez une de mes amies. Elle est sortie, mais Line qui m'a ouvert la porte insiste pour que je fasse une vraie visite à sa sœur et à elle.

A ma surprise, j'aperçois la petite Paule pelotonnée dans un coin du sofa où elle pleure comme si son cœur de cinq ans allait se briser.

Je la prends sur mes genoux, je la caresse, je la questionne sans obtenir d'autre réponse que des sanglots.

Et alors, Line me dit sérieusement: "Elle pleure parce qu'elle ira au couvent quand elle sera grande."

Je réprime une grande envie de rire et j'essaie de savoir par Line ce qui a amené cette terreur du couvent.

Line a sept ans et elle va à un Jardin de l'Enfance, elle a raconté à Paule tout ce qu'elle apprenait et de quelle manière: le grand tableau sur lequel dessine la maîtresse, les jeux, les petits travaux, les exercices de mémoire et de gymnastique, les histoires qu'elles entendent et qu'elles doivent raconter à leur tour.

Paule écoute avec ravissement, tout cela lui plaît: l'année prochaine, sûrement, elle accompagnera Line.

Cette-ci, enthousiasmée par sa propre élocution, continue à énumérer ce qu'elle apprendra, à l'école et plus tard au couvent, dans dix ou douze gros livres français, anglais et latins!

Et Paule soudain s'est mise à pleurer: "Jamais, jamais, crie-t-elle, je ne pourrai mettre tout ça dans ma tête!" Elle est accablée par cette montagne de science dressée devant elle et qu'elle sera obligée de graver.

Elle ignore, la pauvre, qu'on avance pas à pas, que la montée est si graduelle qu'elle n'est pas pénible, et il en faut des histoires pour la rassurer et la consoler.

Il paraît absurde qu'une fillette de cinq ans se tourmente parce qu'à treize ou quatorze ans, elle ira au couvent où il y aura tant de choses à apprendre, mais on rencontre dans la vie des personnes aussi absurdes que Paule: elles ajoutent à leurs soucis quotidiens ceux d'un avenir problématique: elles souffrent d'avance d'événements qui n'arriveront peut-être jamais.

Les gens qui sont toujours prêts à dire: "Jamais je ne pourrais faire telle chose!" — Je ne saurais endurer telle épreuve!" sont aussi ceux qui se tracassent et tracassent les autres avec leurs inquiétudes exagérées de l'avenir.

Tenant le livre de la vie, elles en feuilletent les pages pour essayer d'y lire ce qui les attend peut-être?

Quand on est raisonnable et énergique, on trouve qu'on a assez à faire de rencontrer les exigences du présent, de chercher la solution des problèmes quotidiens sans perdre son temps et ses forces morales à évoquer et à inventer des difficultés imaginaires.

Ne négligeons pas les lois de la prudence et de la prévoyance qui sauvegardent l'avenir, mais habituons-nous donc à vivre dans le présent, au jour le jour, remplissant consciencieusement nos devoirs quotidiens et laissant le lendemain aux soins et à la volonté du Maître qui a tout promis à la bonne volonté des hommes.

Devant chacun de nous s'élève une montagne semblable à la montagne de science qui effrayait la petite Paule. — puisque la vie est une école qui se continue toujours. — ne nous inquiétons ni de son altitude, ni de ses passages difficiles, nous rappelant que nous la gravissons pas à pas et que nous suivons la bonne route, si nous remplissons, chaque jour, notre devoir de chaque jour.

Accepter généreusement, agir joyeusement, allège singulièrement les fardeaux et permet de monter plus rapidement et plus haut.

FADETTE

PETIT CARNET

PROCHAIN MARIAGE

On annonce le prochain mariage de Mlle Lucienne Pauzé à M. Jean-Paul Riopelle, organisateur de l'église de Sainte-Agathe. La bénédiction nuptiale leur sera donnée mercredi prochain, le 28, à 8 h. 30 du matin en l'église du T. S. Nom de Jésus, à Maisonneuve. Il y aura ensuite réception chez les parents du marié, le Dr et Mme J.-M.-A. Riopelle, 4065, rue Ontario est.

Académie Marchand

Le comité des anciennes de l'Académie Marchand désire rappeler que l'assemblée générale semi-annuelle se tiendra à l'école Marchand, angle de Berri et Dorches-

ter, demain à 8 h. p.m.

Un joli programme musical sera suivi d'une causerie par M. Jules Massé, président du Bon Parler français.

Toutes les anciennes élèves sont cordialement invitées.

(Comm.)

Exposition de travaux féminins

L'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec sera heureuse de recevoir tous les ouvrages des dames qui voudront exposer au kiosque de la société à l'Exposition des produits canadiens.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec la vice-présidente, Mlle Calixte LeBeuf, Fitzroy 3845, ou avec Mlle LeTestu, FRontenac 2904.

(Communiqué)

LANcaster 1185

Coin St-Sulpice

FOURRURES

GROS ET DETAIL

CUMMINGS & CUMMINGS LIMITEE

101, rue St-Paul ouest

En arrière de l'église Notre-Dame

REMISE

EMMAGASINAGE

LE BERCEAU

"Le berceau donne un monde à l'enfant qui s'éveille."

ARNAULT

Tu ne sais pas, petit, dans quel immense empire

Le souffle t'a jeté comme un verbe vivant.

Tu ne sais pas non plus pourquoi ton cœur soupire

Ni pourquoi tant de fronts se penchent si souvent.

Du fond de ton berceau, fiévreux dans tes flanelles,

Ton pur regard se borne aux yeux de ta maman;

Son sourire amoureux, ses brillantes prunelles

Sont pour toi le soleil et tout le firmament.

Tel l'oiseau qui, surpris, regarde hors du gîte,

Dressant la tête blonde au-dessus du berceau,

Devant tout ce qui brille et tout ce qui s'agite

Tes gestes diront mieux l'étonnement nouveau.

Tes pas te conduiront dans la grande nature,

Et te mèneront perdu dans cette immensité,

Tu t'en iras, joyeux, courir à l'aventure

Ne goûtant du présent que la sérénité.

Bientôt sonnera l'heure où ton intelligence

S'ouvrant à la clarté des célestes rayons

Découvrira de Dieu la bonté, la puissance,

Et du monde fini les vastes horizons.

Le désir de connaître entrera dans ton âme,

Jusque dans son mystère il la tourmentera;

A la raison le cœur opposera sa flamme,

La lutte commencée, à la mort finira.

Tu connaîtras mieux l'homme en feuilletant l'histoire,

Sa nature et son rang dans la création;

Tu le verras gravir les degrés de la gloire,

Porté par son amour et son ambition.

Quand tu seras tiré par d'invisibles chaînes

Vers de troublants sentiers promettant le bonheur,

Tu sentiras parfois que ces courses sont vaines

Et que ton cœur est fait pour un monde meilleur!

Jean-Louis GUAY

(Extrait de Moisson de vie)

(En vente au Service de librairie du Devoir, \$1.00.)

Echos d'une visite

à l'Institution des sourdes-muettes

A vous, les mamans heureuses, qui avez éprouvé l'émotion qui étreint notre cœur aux premières paroles de nos petits, je voudrais que ces échos parviennent jusqu'à votre âme et vous fassent vous pencher avec une tendresse toute maternelle, vers ces petites qui, à sept ans, neuf ans, n'ont pas encore pu balbutier le doux nom de "maman".

Je voudrais, mamans heureuses, que vous ressentiez à me lire les serments de nos âmes devant un enfant qui, condamné au silence absolu, voudrait nous exprimer sa détresse par des gestes significatifs pendant que des pleurs se balançaient au bord de ses paupières: "Seigneur, je n'ai jamais connu la douceur enivrante d'entendre, de ma mère, un mot d'amour, de paix; Les accents de sa voix si douce, si touchante, à mon cœur trop aimant, m'arrivent frontalement".

Vous aussi, jeunes filles privilégiées qui goûtez toutes les choses enivrantes de la vie, je voudrais que ces échos vous rejoignent et fassent vos cœurs tendres s'ouvrir à une compassion sincère et sympathique.

Nois étions une trentaine qui, répondant à l'appel de la directrice de l'Association des Dames bienfaitrices, se réunissions, il y a quelques jours, pour voir de plus près l'oeuvre grandiose des Soeurs de la Providence, qui dirigent l'Institution des Sourdes-Muettes. Emmerveillées, nous le fûmes par le travail que s'imposent ces admirables religieuses. Travail d'éducation et d'instruction, presque miraculeux, que peuvent accomplir, après des études sérieuses, ces âmes d'apôtres travaillant dans l'ombre et dans le silence et faisant renaitre ces pauvres déshérités dont l'intelligence ne nécessite parfois qu'une directive. On nous fait voir l'enfant à son entrée à l'institution, petit être timide et souffrant, et nous le suivons jusqu'au moment de terminer ses études.

Quelle évolution! quel travail! Viennent ensuite les petites ouvrières de couture, de travaux ma-

gnifiques, de broderies, de tricots. Le dessin y trouve sa large part et cultive l'idéal en ces âmes sensibles.

Puis nous sommes chez les bonnes vieilles religieuses, lesquelles, dans une salle toute pleine de soleil semblent si gaies, et bercent silencieusement leurs dernières joies.

Et nous arrivons ainsi au miracle accompli par ces religieuses: initier, faire comprendre à des sourdes-muettes aveugles, qu'elles existent, qu'elles ont une âme, et les voir un jour prier!... Quel spectacle! quelle vision qui fait descendre un peu de ciel ici-bas.

Encore toute vibrante de ces émotions, je voudrais, vous tous qui avez un cœur, qui connaissez peut-être, ou qui sûrement connaîtrez un jour la souffrance, le vouloir, que l'occasion qui vous est offerte de soulager ces petites et ces plus âgées, ne vous laisse pas indifférent.

Les 4 et 6 novembre prochains les portes de l'Institution des sourdes-muettes s'ouvriront toutes grandes pour vous recevoir à leur souper aux huîtres.

Venez donc en foule, admirateurs et bienfaiteurs de l'oeuvre. Votre obole sèmera des joies, du bonheur, sous ce toit si hospitalier et vous retourneriez dans vos foyers, emportant avec vous la satisfaction d'avoir accompli un noble geste et la certitude de n'avoir pas perdu votre temps.

Mme Mariana JODON

Couvent d'Outremont

Demain, le 28 octobre, à 2 h. 30, au Couvent d'Outremont, aura lieu la partie de cartes annuelle, organisée au profit des enfants pauvres et des missions. Toutes les anciennes élèves et leurs amies, sont très cordialement invitées.

Pour tous renseignements appeler: Pauline Gussan, AT 5289.

MICHELLE LE NORMAND (Madame Léo-Pol Desrochers): Auteur de la Maison, (illustrations de Madame Lionel de Bellefeuille).

Un des plus grands succès de librairie du Canada français, ce livre, dont la troisième édition vient de paraître, est le sixième d'une série d'ouvrages de la collection "Le Livre de la Maison", ainsi le qualifie notre poète Albert Lozeau à sa parution. Rempli d'originalité, de l'atmosphère, de l'âme.

Au comptoir, \$1.00 francs, \$1.05

Quelques règles

bien simples pour faciliter la dentition

Surveillez bien l'alimentation de votre bébé au moment critique où il fait ses dents. Ne le suralimentez pas. Au contraire, mettez-le à la diète et voyez à ce que son estomac et ses intestins fonctionnent bien. Au premier symptôme de constipation, de gaz ou de mauvaise digestion, donnez-lui quelques gouttes de Castoria. C'est un remède inoffensif et agréable à prendre. Ces quelques conseils, si simples pourtant, ont fait que pour des millions de bébés — et de mères, par conséquent — l'époque de la dentition n'a rien de pénible ni d'épuisant. Il y a au delà de trente ans que le Castoria, devenu le vade-mecum de toutes les mères, leur rend cet inestimable service de rendre paisible et réparateur le sommeil du plus agité des bébés. C'est un remède exclusivement végétal; vous pouvez donc en donner au bébé aussi souvent que ses cris le réclament. Il agit tout comme l'huile de ricin, mais avec moins de violence et plus d'efficacité. C'est pour votre protection que toutes les bouteilles de vrai Castoria portent l'autographe du Dr Chas. H. Flecher.

UN MENU PAR SEMAINE

SOUPES AUX LEGUMES — POULET BERGERE. — SAUCE MOUSSELINE. — GATEAU AUX FRUITS SANS OEUFS

Soupe aux légumes. — Composition: viande, légumes, sel, oignon ou céleri. Préparation: Pour les différentes soupes aux légumes, il faut mettre la viande quand l'eau est bouillante. Un quart d'heure après on ajoute les légumes. On laisse mijoter la soupe lentement afin de n'avoir pas d'eau à ajouter. Pour que la viande prenne le goût du sel, il faut savoir l'ajouter à propos. Ajoutez des oignons et du céleri et laissez cuire autant qu'il sera nécessaire.

Poulet bergère. — Composition: Poulets, champignons, persil, jambon et lard. Préparation: Désossez et troussiez de petits poulets de grains. Introduisez dans l'intérieur une farce composée de champignons, de persil et d'un peu de jambon, le tout très finement haché. Ficelez les poulets, enveloppez-les d'une franche de lard, faites-les revenir avec du lard de poitrine très maigre et mouillez avec un bon jus. Laissez braiser pendant une heure environ. Dégraissez et servez sans le lard avec une garniture.

Sauce mousseline. — Composition: Beurre, farine, lait, œufs, poivre, sel et crème douce. Préparation: Cette sauce accompagne les asperges en branches. Faites fondre un bon morceau de beurre et délayez-y une cuillerée à soupe de farine, un peu de lait et deux cuillerées de l'eau qui a servi à la cuisson des asperges. Faites donner un bouillon. Ajoutez cinq à six jaunes d'œufs fortement battus, la saumure devant être légère, en même temps que crèmeuse et épaisse. Assaisonnez de poivre et de sel. Au moment de servir, ajoutez un demi-verre de crème douce. Battez en neige dure trois ou quatre blancs d'œufs et opérez le mélange à la dernière minute.

Gâteau aux fruits sans œufs. — Préparation: une demi-tasse de sucre, une demi-tasse de mélasse, une tasse de lait sucré, une tasse de raisin, quatre cuillerées à table de beurre, une cuillerée à thé de clou de girofle, une de cannelle, une de muscade et une de soda, deux tasses de farine. Mélangez la farine, les épices et le soda. Défaitez le beurre, ajoutez le sucre, la mélasse, le lait sucré et le raisin. Faites en petits pains.

Tartes aux œufs. — Couvrez le fond d'une assiette à tartes de pâte brisée. Faites bouillir une chopine de lait. Délayez une cuillerée à soupe de farine ou cornstarch dans 1/2 tasse de lait froid, ajoutez-le au lait bouillant, cuisez 5 minutes. Laissez refroidir quelques minutes. Finissez avec 3 œufs battus, 1/2 tasse de sucre et quelques gouttes d'essence de vanille. Versez sur la pâte et cuisez au four, modéré.

Conférence de

M. Gérard Tremblay

La prochaine réunion de l'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec aura lieu jeudi, le 29 octobre, à 8 heures 15 p.m., au Café Saint-Jacques, angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis.

M. Gérard Tremblay, secrétaire des Syndicats catholiques et membre de la Commission des assurances sociales, sera le conférencier.

CHEZ EATON

L'événement de la saison au rayon des Modes



Le chapeau illustré est l'un du groupe se vendant ordinairement 4.00 et 5.00. Prix spécial, mercredi

1.99

Les modèles de ce groupe ont été choisis pour donner aux dames une impression d'élégance et de jeunesse... et aux jeunes filles une collection très variée.

Autre groupe

En vente à 10.30 au Salon Français

Ordinairement 10.00. Prix spécial, mercredi

5.00

Il se compose de copies d'originaux portant le nom de grands créateurs parisiens.

Au deuxième chez Eaton—Rue Université

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Chassez le dangereux excès d'Acidité!



Etes-vous du nombre des milliers de personnes qui, ici même au Canada, s'exposent aux attaques inutiles de maladies dangereuses que peut occasionner l'excès d'acidité?

Des milliers de gens que l'excès d'acidité rendait autrefois misérables se portent aujourd'hui à merveille parce qu'ils prennent leur verre d'Abbey tous les matins en se levant. L'Abbey constitue un salubre breuvage pétillant et rafraîchissant qui fait disparaître les impuretés acides du corps.

Ne faites pas comme ces gens qui tolèrent la présence d'excès d'acidité dans leur organisme — et qui viennent ensuite se plaindre qu'il en sont devenus les victimes.

L'excès d'acidité peut être causé par l'exagération dans le manger et le boire, un mauvais régime alimentaire, le rhumatisme, la goutte, l'indigestion, l'excès d'acidité peut occasionner l'appendicite chronique, la colite, le rhume,

l'inflammation stomacale, l'indigestion, la nervosité, le mal de tête, l'insomnie, le teint jaunâtre, l'apparence sénile, la dépression mentale et autres maux.

Commencez à prendre l'Abbey dès demain. Vous jouirez d'un sommeil paisible et reposant. Vous vous éveillerez la mine fraîche et les yeux clairs, alerte, dispos et plein d'ardeur pour entreprendre votre journée de travail — rempli de la joie de vivre.

Tous les pharmaciens vendent l'Abbey. Il est aussi économique que salutaire. PROCUREZ-VOUS BIEN L'ABBEY. NUL AUTRE SEL EFFERVESCENT NE LUI EST COMPARABLE.

d'honneur et parlera de l'Assurance sociale dans les différents pays d'Europe. Mlle Idola Saint-Jean présidera l'assemblée. M. Jean Mainville, représentant du gouvernement fédéral, donnera une démonstration sur l'étiquetage des voitures.

Un joli programme musical sera exécuté par des artistes connus sous la direction de Mlle S.-B. Beauchemin. Les messieurs sont admis. L'entrée est libre.

(Communiqué)

Chez les employées de magasin

La réouverture des cours de langue française et anglaise donnés par cette association aura lieu le premier lundi de novembre, à 7 h. 30 du soir. Les inscriptions se feront avant le cours.

Les cours de solfège, culture physique et diction se donnent actuellement à la Fédération, 853 est, rue Sherbrooke, tous les mardis à 7 heures 30; on peut s'inscrire encore pour ces cours.

(Comm.)

VIENT DE PARAÎTRE

"Avec ma vie"

Poèmes par Lucien RAINIER

Les Saisons mystiques — Les Stèles et Médailles — Le Chantier au bord du Réve

"Le recueil de vers depuis longtemps attendu des lecteurs." Un beau volume 6 x 8, sur papier fort. Service de librairie du "Devoir". \$1.00 l'unité.

Feuilleton du "Devoir"

Les Cloches Submergées

Par JEANNE DE COULOMB

51 (Suite)
Le regard démentait les paroles: le châtelain de Fontmaure ne devait pas ignorer que le ménage Jullianes ne lui était pas favorable et, malgré les formules de politesse, son attitude restait très voisine du pied de guerre.

Servanne concentra toute son énergie pour ne pas laisser deviner ses véritables sentiments.

— Oui, répondit-elle simplement, nous avons profité de quelques jours de répit pour rejoindre ici mon frère et ma belle-sœur... mais

notre séjour ne sera pas de longue durée: c'est le moment de l'année où mon mari a le plus besoin de surveiller ses affaires.

Les paupières du prince battirent comme si ce séjour écourté réjouissait sa pensée. Il reprit aussitôt:

— Connaissiez-vous déjà Biarritz, madame?

— Non, prince.

— Alors, vous devez être conquise?

— Par le cadre naturel, oui, mais les hommes le gâtent à vouloir édi-

fier trop de palaces en ciment armé et de villas tarabiscotées... J'ai tout de suite assez de la foule et du bruit des jazz-bands.

— Cependant, ici, l'ambiance de luxe et de plaisir verse une sorte d'anesthésiant qui fait croire au bonheur sans fin. On ne pense plus au malheur rôdant autour de la maison dont nous parlions un soir.

Des inflexions dures passaient tout à coup dans la voix charmeresse. Servanne comprit la menace cachée: "Si vous êtes pour moi, je me tairai... Si vous êtes contre moi, je parlerai... Choisissez!"

Elle dit avec des mots tremblants:

— Un verset de psaume répond à votre auteur pessimiste: "Le Seigneur te couvrira de son bras, et tu seras en confiance sous ses ailes..."

Il acheva sur un ton persifleur: "Sa vérité t'abritera comme un bouclier".

Puis, sans lui laisser le loisir de s'étonner qu'il connût si bien les textes sacrés, il poursuivit avec un petit rire court qui ressemblait fort

à un ricanement:

— Mais la vérité vous abrite-t-elle, madame? Je ne le crois point.

Et, sans en dire davantage, il pivota sur ses talons pour se tourner vers un groupe de jeunes filles qui bourdonnaient autour d'une desserte, chargée de gâteaux, comme des abeilles autour d'un acacia en fleurs.

Mme Jullianes était devenue si pâle que son mari, qui l'observait, craignait une défaillance. Il vint se pencher derrière elle:

— Qu'avez-vous?

— Rien! ne vous préoccupez pas. Un léger malaise, déjà dissipé...

Et, prenant sur elle, elle surmonta son trouble pour répondre à sa voisine de droite, une Espagnole de Madrid, vive et enjouée, dont les cheveux grisonnants bouffaient autour d'un visage, jeune encore, où brillèrent des yeux de diamant noir.

— Etes-vous allée au restaurant à la mode, Ruthénia? demandait-elle.

— Non, madame, où se trouve-t-il?

— Sur le plateau du Phare. Ce qui en fait l'originalité, c'est que tout y est russe, et l'on prétend même que ceux qui vous servent sont des princes authentiques, ruinés par la Révolution...

Simone avait surpris au vol ce colloque:

— Nous y allons, ce soir, avec ma marraine, annonça-t-elle. Vous nous accompagnerez, Servanne! Cela intéressera Robert.

La jeune femme ne protesta point: comme elle avait osé le dire au prince, elle s'était remise aux mains divines et il lui semblait qu'elle ne devait pas troubler le cours des événements.

Et donc, à l'heure du dîner, les deux ménages partirent, malgré Mme Durbize qui, faiblement, insistait pour les garder, malgré Nicole qui se suspendait au cou de sa tante, pleurant presque et suppliant:

— Oh! restez, je vous en prie. Ce soir, nous devons le retrouver encore au Casino.

— Ne crains rien! murmura Servanne. Ton oncle parlera à la mé-

re. Mais, en elle-même, elle pensait:

COMMERCE ET FINANCE

Faits et Potins

Erratum

Une erreur de calcul, ou plutôt l'oubli d'une considération de temps, nous a fait dire hier que les obligations de la Montreal Power destinées à remplacer les actions souscrites il y a un an par les abonnés de la compagnie devaient se transférer entre \$25 et \$30 sur le marché lorsqu'elles seraient émises. En fait, c'est le niveau auquel se stabiliseraient des obligations à très longue échéance. Comme les obligations suggérées par la Montreal Power deviendront remboursables dans sept ans, pour obtenir un rendement d'au moins de 5.60%, elles devraient s'établir aux environs de 45 si elles étaient des obligations de premier privilège et entre 42 et 42 1/2 en fait puisqu'elles viennent en droit après les émissions antérieures dont la valeur totale est de quelque 34 millions de dollars.

Il reste d'autres facteurs qu'il est assez difficile d'évaluer, comme le risque, la faculté d'échanger ces obligations pour des actions pendant les cinq premières années, etc.

C. H.

EN BOURSE LOCALE

Le marché est meilleur

Le marché local a montré plus de vigueur ce matin et la plupart des changements, quoique toujours peu nombreux, se sont faits à la hausse. Brazilian s'est avancé de 3-8 à 12-3-8, Canadian Car, qui est encore très actif, d'autant à 6-5-8, et Massey-Harris de 1-4 à 2-3-4. Nickel fléchit d'une fraction.

A WALL STREET

Nouveaux reculs

New-York, 27 — Les ferroviaires furent de nouveau en vedette dans un nouveau mouvement de baisse ce matin. L'activité, quoique encore réduite, a été plus considérable qu'hier.

Illinois Central, dont les directeurs doivent se réunir aujourd'hui au sujet du dividende, a baissé de 2 points à un nouveau bas. Baltimore and Ohio, Norfolk and Western, New-York Central ont reculé chacun de 3 points tandis que la plupart des autres titres de chemins de fer ont perdu un point et plus. Les utilités et les produits chimiques ont aussi été lourds. American Telephone a perdu près de 3 points, Allied Chemical et Air Reduction plus de 2 tandis que U. S. Steel, International Harvester, Westinghouse et American Tobacco ont reculé de 1 à près de 2 points.

Les rendements

	Div.	Prix	P.C.
Brit. Am. Oil	80	100 7/8	2.80
B. C. Power "A"	800	121	6.61
Bldg. Bond "A"	6.50	67	12.63
Can. Cent. Power	1.50	11 1/2	7.70
Can. Mail	80	19 1/2	4.10
Can. Northern Power	7.00	106 1/2	6.59
Can. W. & C. "B"	1.00	20 1/2	4.82
Can. Bronze	2.50	19	13.16
Can. Bronze priv.	1.75	6 1/2	28.00
Can. Car	1.75	15 1/2	11.66
Can. Car priv.	1.00	20 1/2	9.25
C. Fairbanks priv.	3.50	61 1/2	5.69
C. O. E. priv.	6.00	66	9.09
Distillers Seagram	1.00	14 1/2	14.28
Dominion Bridge	7.00	100	7.15
Dominion Glass	7.00	82	8.54
Dominion Glass, priv.	7.00	120	12.55
Dominion Textile	5.00	63 1/2	7.91
Dominion Textile priv.	7.00	118	5.93
Eastern Dairies	1.00	9	11.11
Foundation Co.	1.00	91	6.93
Goodyear priv.	2.00	21	9.25
Gypsum L. & A.	4.00	26 1/2	7.27
Ham. Bridge priv.	6.50	65	10.00
Hollinger	65	600	10.83
Imperial Oil	60	115 1/2	4.40
Imperial Tobacco	35	85	8.20
Bond compris			
International Petroleum	1.00	11 1/2	6.70
Int. Petroleum	1.00	11 1/2	6.70
Int. Util. "A"	3.50	19 1/2	17.72
Jamaica B. S. priv.	1.00	102	6.81
W. & W. priv.	7.00	90	7.75
Lindsay, C.W. priv.	6.50	65 1/2	9.92
McCulloch priv.	7.00	91	6.93
McCulloch Frontenac	80	9	6.77
Montreal Cottons	6.00	92	6.52
Montreal Cottons priv.	1.50	38	3.94
Montreal Power	10.00	155	4.63
National Breweries	1.00	12	12.55
National Breweries priv.	1.75	31	5.65
National Steel Car	2.00	12 1/2	16.00
Ogilvie	1.00	20 1/2	4.82
Ogilvie priv.	7.00	118 1/2	6.01
Ottawa Power	6.00	108	5.56
Parley	5.00	69 1/2	11.71
Penmans	1.00	12	12.55
Penmans priv.	6.00	95	6.32
Power Corp.	2.00	36 1/2	5.48
Power Corp. priv.	6.00	92	6.23
Price Bros.	1.00	25	4.00
Price Bros. priv.	6.50	70	9.29
Quebec Power	2.50	29	8.62
Shawinigan	2.00	33	6.06
Shawinigan Williams	1.60	24	6.65
Shawinigan Williams priv.	7.00	115	6.09
South Can. Power	6.00	108	5.56
South Can. Power priv.	1.75	22	7.95
Steel of Can. priv.	7.00	128	5.47
Tucker Bros. priv.	7.00	128	5.47
Visco priv.	7.00	128	5.47
Walker Gooderham	50	3	13.62
Winnipeg Electric	7.00	50	14.00

Cours des trusts fixes

Can. Am. Trust	3 1/2	5 1/2
Can. Inter. Trust	3 1/2	5 1/2
Corporate Trust	3 1/2	5 1/2
Cumulative Trust	3 1/2	5 1/2
First All Can.	3 1/2	5 1/2
First Trust "A"	3 1/2	5 1/2
Div. Trust "B"	3 1/2	5 1/2
Div. Trust "C"	3 1/2	5 1/2
First Custodian	3 1/2	5 1/2
Second Custodian	3 1/2	5 1/2
Independence Trust	2.90	3.50
Low Price	4 1/2	5 1/2
N. B. Bank Trust	3 1/2	5 1/2
North Am. Trust	3 1/2	5 1/2
United Fixed	3 1/2	5 1/2
United Insurance Trust	3 1/2	5 1/2
United New Y. Bank T.	5 1/2	5 1/2
United Trust	4 1/2	5 1/2
Compagnies de placement		
Amer. Foundries	1 1/2	1 1/2
Brit. Type Inv.	1 1/2	2 1/2
Can. Gen. Inv. Com.	20	6
Can. Inv. Com.	22	24 1/2
Fundamental "A"	4 1/2	5 1/2
Fundamental "B"	4 1/2	5 1/2
Great Britain and Can. Inv.	4 1/2	5 1/2
Insurance	4 1/2	5 1/2
Lon. Can. Inv.	23	4 1/2
N. B. Bond and Share	23	4 1/2
Nation-Wide Sec.	3 1/2	5 1/2
U. S. Elec. L. and P. "A"	23 1/2	25 1/2
U. S. Elec. L. and P. "B"	3 1/2	5 1/2

Cours des grains

BLE:			
Oct.	60 1/2	60 1/2	60 1/2
Nov.	60 1/2	60 1/2	60 1/2
Déc.	60 1/2	60 1/2	60 1/2
Jan.	60 1/2	60 1/2	60 1/2
AVOINE:			
Oct.	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Nov.	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Déc.	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Jan.	33 1/2	33 1/2	33 1/2
ORGE:			
Oct.	35 1/2	35 1/2	35 1/2
Nov.	35 1/2	35 1/2	35 1/2
Déc.	35 1/2	35 1/2	35 1/2
Jan.	35 1/2	35 1/2	35 1/2
SEIGLE:			
Oct.	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Nov.	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Déc.	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Jan.	41 1/2	41 1/2	41 1/2
CHICAGO:			
BLE:			
Déc.	55 1/2	55 1/2	55 1/2
Jan.	58 1/2	58 1/2	58 1/2
MAIS:			
Déc.	37 1/2	37 1/2	37 1/2
Jan.	39 1/2	39 1/2	39 1/2
AVOINE:			
Déc.	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Jan.	26 1/2	26 1/2	26 1/2
SEIGLE:			
Déc.	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Jan.	44 1/2	44 1/2	44 1/2

LE MARCHÉ DES VIVRES

PRIX DE GROS A MONTREAL

(Prix au boisseau pour commandes par wagons.)	
Blé dur no 3	57
Blé dur no 4	56
Orge no 4	45
Orge no 4	44
Avoine no 3	37
Avoine d'alimentation no 1	36
Mais d'Afrique-Sud	58

FARINES

(Prix au boisseau. Escompte de 10 sous le baril pour commandes au comptant.)	
Première patente	\$4.70
Seconde patente	\$3.90
Forêt à boulanger	\$3.80

ENGRAIS

(Prix la tonne, sacs compris, moins 25 sous pour commandes au comptant.)	
Son	15.25
Gru rouge	16.25
Gru blanc	23.25

FOIN

(Prix la tonne.)	
Extra no 2	\$12.
No 2	\$11.
No 3	\$8.

BEURRE

(Prix la livre aux détaillants.)	
De crémère, en boîtes	21 à 22
De crémère, en blocs	22 à 23
De Québec	12 1/2 à 12 3/4
D'Ontario	12 1/2 à 12 3/4

ŒUFS

(Prix la douzaine aux détaillants.)	
Spéciaux	55
Extras	50
Premiers	45
Seconds	38

D'ENTREPOTS

Premiers	35
Seconds	32
Seconds	25

Ces prix sont pour les œufs livrés dans des cartons. Les œufs en vrac se vendent 2 s. de moins la douzaine.

VOAILLES

Prix la livre aux détaillants pour volailles plumées de la qualité "A". Les prix pour la qualité "B" sont de 4 sous plus bas.)	
Poulets à rôti	27 à 33
Poulets	23 à 28
Jeunes canetons	23 à 28
Canards à rôti	26

POMMES DE TERRE

N-Brunswick, 80 lbs	45 à 55
Montréal, 80 lbs	30 à 40

Le marché du bétail

L'expansion propre à cette saison de l'année dans le commerce des bovins d'engrais est le principal événement du marché actuel des bêtes à cornes. A date, cette année, le mouvement des bovins d'engrais, des parcs à bestiaux aux endroits de la campagne des différentes provinces est approximativement 73,000 têtes comparé à approximativement 60,000 il y a un an. Le mouvement de cette semaine aidera encore à ce volume. Le mouvement des veaux d'engrais est à peu près égal à celui de l'année dernière, à cette époque. On s'intéresse beaucoup au mouvement des bovins de l'Ouest destinés aux engraisseurs de l'Est. Pour les quarante deux semaines de l'année, le mouvement total indique une augmentation de plus de cent pour cent sur celui de l'année dernière; ce mouvement se chiffre approximativement à 22,000 comparé à approximativement 10,200 respectivement. En outre, il y a eu une augmentation considérable dans les mouvements de l'Ouest aux parcs à bestiaux, en Ontario, et Québec; le total pour l'année étant 37,301, c'est-à-dire trois fois le volume de l'année dernière. De même, le mouvement direct aux maisons de salaison a été approximativement deux fois aussi considérable qu'il y a un an, à 19,038. Malgré cette grande augmentation dans le mouvement vers l'Est, excepté à Winnipeg, les arrivages aux parcs à bestiaux n'indiquent pas une augmentation appréciable sur l'année dernière. Il est étrange, toutefois, de constater que l'augmentation dans les arrivages à Winnipeg et l'augmentation dans le mouvement total à tous les parcs à bestiaux, à date.

Bien que le mouvement des bovins d'engrais soit exceptionnellement considérable, il est regrettable, comme toujours lorsqu'il s'agit de mouvements considérables, qu'il soit associé à un pourcentage assez fort d'arrivages de bêtes de la semaine dernière, au cours de la semaine écoulée, ont souffert quelques retards dans l'Est, comme résultat direct de cette situation.

Le volume et la qualité gouvernent le marché des bêtes à cornes. Le volume a été un facteur important pour maintenir les marchés de l'Ouest dans une bonne condition, au cours de la semaine écoulée. D'un autre côté, les arrivages abondants sur les parcs de l'Est avaient pour résultat une perte de 25 cents ou plus sur les offres, en général, mais les bons prix furent obtenus pour tout ce qui était de qualité utile. A Toronto, le prix le plus élevé pour les meilleurs bovillons était de \$6, toutefois \$5.50 était le prix le plus général; à Montréal on obtenait \$5.75. Winnipeg payait jusqu'à \$5.50, pratiquement, et les autres marchés de l'Ouest en proportion.

Les marchés des veaux étaient, en majorité, bons et Toronto, malgré les arrivages abondants et une demande moins active pour l'exportation, se maintenait ferme jusqu'à \$9.50 dans quelques cas. Aux autres parcs, lorsque le marché était moins bon, on pouvait attribuer cette condition à un manque de qualité chez les animaux.

Malgré des arrivages de volume assez considérable, l'approvisionnement à Toronto excédant la provision de la semaine dernière et l'approvisionnement de Montréal surpassant une provision aussi considérable, le marché se maintenait ferme pour les bœufs et les bœufs de bonne qualité à Toronto et très bons à 25 cents de plus à Montréal. Toronto payait jusqu'à \$7 et Montréal \$6.50. Le

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-C. Beaubien)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chang.
15 Abitibi P. and P.	2 3/4	—	—	—	2 3/4	—
5 Alb. Pac. Grain	3	—	—	—	3	—
1 Bell Telephone	121	—	—	—	121	—
900 Brazilian Traction	12 1/2	12 1/2	12 1/4	12 3/4	—	3/4
54 B. C. Power	26	—	—	—	26	—
464 Canada Cement	5 1/4	5 1/2	5 1/4	5 1/4	—	—
1120 Can. Car and Found.	6 1/4	6 1/2	6 1/4	6 1/4	—	3/4
100 Cocksfoot Plow	16 1/2	16 1/2	16 1/4	16 1/4	—	—
10 Dom. Bridge	27	—	—	—	27	—
25 Eastern Dairies	20	—	—	—	20	—
130 Howard Smith	3	—	—	—	3	—
400 Hollinger Can. Gold	6.00	—	—	—	6.00	—
495 Int. Nickel	11 1/2	11 1/2	10 1/2	10 1/2	—	1/4
315 Massey-Harris	27 1/2	27 1/2	27 1/4	27 1/4	—	1/4
65 Mont. Power	38	—	—	—	38	—
17 Quebec Power	29	—	—	—	29	—
PRIVILEGES						
425 Can. Car	14 1/4	14 1/4	14 1/4	14 1/2	—	1 1/2
5 Int. Power	57	—	—	—	57	—
265 Steel of Can.	29	—	—	—	29	—
BANQUES						
1 Commerce	196	—	—	—	196	—
1 Royale	231	—	—	—	231	—

Le marché de Winnipeg était ferme sous l'influence d'arrivages modérés, jusqu'à \$5.75; Calgary payait jusqu'à \$5.25; Edmonton payait un peu moins malgré des offres modérées et les autres parcs obtenaient jusqu'à \$4.50 à \$5.

Les arrivages moins abondants aidèrent au marché des porcs à Toronto et les prix, en général, 25 c. de plus à \$5.60 au sortir du wagon; quelques-uns à \$5.75. Le marché de Montréal était irrégulier; le prix le plus élevé fut \$5.75 nourri et abréuvé. Winnipeg avec une provision plus abondante recouvrait la perte de 50 cents de la semaine dernière et fermait à \$5 pour le bœuf, nourri et abréuvé. A la ferme, Calgary vendait jusqu'à \$5 au sortir du wagon; Edmonton meilleur à \$5.10 nourri et abréuvé; Prince-Albert 50 cents de plus à 4-50; Moose Jaw 50 cents de plus à \$4.70 et Saskatoon 50 cents de plus à \$4.70. Sur classement, le porc de choix donnait \$1 de plus par tête.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GIFFORD & CIE, courtiers, 225 rue Notre-Dame ouest, Montréal.		
Air Reduction	65	65 1/2
Aluminum	85	85 1/2
American Can	84 1/2	84 1/2
American Foreign Power	16 1/2	16 1/2
American Power & Light	20 1/2	20 1/2
American Smelting	38 1/2	38 1/2
General Motors	31 1/2	31 1/2
American Tel. & Tel.	138 1/2	138 1/2
Anacosta	16 1/2	16 1/2
Armstrong	11 1/2	11 1/2
Baldwin Locomotive	89 1/2	89 1/2
Baltimore & Ohio	26 1/2	26 1/2
Bethlehem	25 1/2	25 1/2
Canadian Pacific	14 1/2	14 1/2
Commercial Solvents	12 1/2	12 1/2
General Motors	31 1/2	31 1/2
Coca-Cola	114	114
Columbia Gas	22 1/2	22 1/2
Continental Can. Co.	7 1/2	7 1/2
Commonwealth Southern	5 1/2	5 1/2
Dupont	58 1/2	58 1/2
Electric Pow. & Light Corp.	21 1/2	21 1/2
Freight Texas	36 1/2	36 1/2
General Foods Corp.	38 1/2	38 1/2
General Motors	31 1/2	31 1/2
Gillette	15 1/2	15 1/2
Radio Corp. of Am.	30 1/2	30 1/2

LA VIE SPORTIVE

Deux titres seront en jeu ce soir lors de la dernière séance de la saison à Montréal

Brown et Huat se battront pour le championnat mondial tandis que Giroux et Leitham se disputeront le championnat canadien — Trois autres combats à l'affiche — La Commission athlétique nomme les juges à la réunion de cet après-midi

Un championnat du monde changera de mains ce soir au Forum, si les assertions du fameux petit Français Eugène Huat et de son rusé gérant Joe Wilson se réalisent.

Pour la deuxième fois dans sa carrière de boxeur, Huat opposera ses solides coups contre le physicien extraordinaire du nègre qui règne actuellement sur les poids coq. Bien que Huat, comme tous les autres aspirants, concède un avantage immense au champion à cause de sa taille et de sa portée, Huat est sous l'impression que la force de ses coups lui apportera le verdict peut-être même avant que les quinze rondes soient terminées.

"Je n'ai rien à perdre, a déclaré Huat aujourd'hui avant le combat. Je suis en position de tout risquer, et je foncez continuellement dans l'espoir de plier le champion en deux avec des coups dans le corps. C'est mon plan de campagne. Je vais forcer le combat dès le début, et je crois sincèrement que j'ai des chances de gagner. Brown n'a pas pu me faire mal lors de notre combat précédent, tandis que je le malmenais. Il était trop fort pour moi alors et me tint tête. Aujourd'hui je suis beaucoup plus fort et un meilleur boxeur. Avec un peu de chance, je crois que j'en aurai raison."

Panama Al. Brown sera légèrement favori lors du combat de ce soir. Faisant un travail qui dénotait une condition parfaite lors de son entraînement hier après-midi, il a fait quelque peu changer les opinions sur les résultats du deuxième combat de championnat qui aura lieu ce soir au Forum, alors que le grand nègre défendra de nouveau son championnat poids coq contre le petit Français, Eugène Huat. Les paris se faisaient hier soir à 6 pour 5 en plusieurs endroits, bien que jusqu'à ce moment, les paris fussent à chances égales sur le résultat de ce combat qui sera de quinze rondes.

Tout indiquait hier soir que la plus grosse assistance dans l'histoire de la boxe locale, serait enregistrée à ce combat. Journalistes de Paris, New-York, Toronto, Boston et autres centres, représentants du conseil français à Montréal, personnes en vue dans la Foxe de tous les coins du continent, viendront relever de leur présence cette séance organisée par Armand Vincent.

Ce sera la plus grosse soirée pugilistique dans l'histoire de la boxe à Montréal. Non seulement le titre de champion du monde sera en jeu, mais le championnat du Canada de la même classe sera aussi disputé dans un deuxième combat alors que Giroux, détenteur du titre, défendra ses lauriers contre Bobby Leitham, fameux petit boxeur de Verdun.

Brown en condition

Arrivant hier matin par chemin de fer à la suite d'une dure semaine d'entraînement au fameux camp de Madame Bey à Summit, N.J., Brown a fait un léger entraînement hier après-midi, faisant simplement de la gymnastique, pour se délasser après son voyage.

Brown s'est montré des plus confiants de remporter la victoire de façon décisive. "Je diffère d'avis avec mon gérant, a-t-il remarqué. Il croit Huat plus dangereux que Sanstol, le n'en crois rien. Huat n'a pas la vitesse de Sanstol pour éviter la punition, et je crois que

Young Perez met Genaro hors de combat

Paris, 27. — Young Perez, jeune boxeur de Tunis, a mis Frankie Genaro hors de combat hier soir à la deuxième ronde d'une bataille qui devait être limitée à quinze assauts, au Palais des Sports.

Genaro était reconnu par la Commission Nationale de Boxe des Etats-Unis comme le champion mondial poids mouches.

malmené Genaro pendant la durée du combat et au commencement de la deuxième ronde le Français a porté un terrible crochet de droite à la mâchoire du champion et celui-ci fut étendu au plancher. A la huitième seconde Genaro tenta de se relever mais il était encore sur ses genoux lorsque l'arbitre compta la dixième seconde réglementaire.

Perez semblait craindre son rival dans la première ronde mais il fut moins nerveux dans la seconde suivante et n'eut aucune difficulté à vaincre le champion.

Genaro, champion olympique de 1920, a battu Pancho Villa en 1923 et fut reconnu comme champion du monde après la mort du Philippi, qui avait obtenu le titre en battant Jimmy Wilde, d'Angleterre. Il perdit ensuite son titre à Fidel La Barba mais fut encore reconnu comme champion après que La Barba se fut retiré.

Diner aux champions du tennis

L'Association athlétique de l'Université de Montréal, dont M. Viateur Paradis est le président, recevra à dîner au Cercle Universitaire jeudi soir à 7 heures les champions du tournoi interuniversitaire de tennis remporté pour la première fois par les étudiants de l'Université de Montréal. Ces champions sont: Henri-Paul Emard, Léo Boucher, Jean Bumbard, Roland Longtin, Marcel Marier et Marcel Rainville, gérant de l'équipe.

A cette occasion, l'association recevra comme hôte d'honneur M. le Dr. Eudore Dubeau, doyen de la Faculté de chirurgie dentaire et président de la Commission de culture physique de l'Université de Montréal. Parmi les autres invités qui doivent assister au dîner se trouvent Mgr J.-V. Piette, recteur; M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur; M. Edouard Montpetit, secrétaire général et directeur des relations extérieures; Roger Larose, président de l'Association générale des étudiants; le Dr J.-P. Lanier, de la Faculté de chirurgie dentaire; M. Davey, du Royal Military College, de Kingston, qui a reçu cordialement les étudiants à Kingston, et autres.

Ligue Spalding

Les résultats des parties jouées samedi dernier dans la ligue de rugby Spalding sont les suivants:

A Maisonneuve:			
St. Aloysius 20, Maisonneuve 0.			
A Saint-Lambert:			
St. Mary's 6, Saint-Lambert 0.			
POSITION DES CLUBS	G.	P.	Pts
St. Aloysius	4	0	8
Maisonneuve	2	2	4
St. Mary's	1	2	2
Saint-Lambert	0	3	0

L'équipe du Canadien au complet

Les deux clubs locaux, de la ligue de hockey Nationale, se préparent activement en vue de la prochaine saison qui sera inaugurée le 12 novembre alors que le Canadien recevra les Rangers de New-York, au Forum.

Hier après-midi le Bleu-Blanc-Rouge a eu un autre bon exercice à la patinoire du National, tandis que les Maroons ont eu leur séance d'entraînement au Forum sous la direction du major Long.

Les joueurs des deux équipes semblent être en bonne condition et lorsque vendredi ou samedi nos équiéris chausseront les patins pour la première fois cette saison, le public montréalais sera en mesure de juger du bien accompli par le travail du gymnase.

Martin Burke, joueur de défense du Bleu-Blanc-Rouge, a signé son contrat hier matin tandis que Lépine et Joliat apposaient leur signature au contrat présenté par Léo Dandurand, hier après-midi, aux bureaux de l'hôtel Windsor. Le Canadien se trouve donc maintenant au complet et nos champions ont hâte de rencontrer leurs rivaux sur la glace afin de démontrer qu'ils sont de nouveau de taille à remporter un autre championnat mondial.

ILS S'ENTRAÎNERONT ICI

Newsy Lalonde, qui vient d'être nommé gérant des Red Wings, de Providence, s'est mis à l'oeuvre. Il a télégraphié à ses hommes d'avoir à se rapporter pour demain à Montréal. Les Reds feront ici leur entraînement. Il se peut qu'ils jouent aussi une partie d'exhibition avec le Bleu-Blanc-Rouge avant de s'en retourner chez eux.

LA LISTE DES ARBITRES

Le président Calder a soumis la liste des arbitres qu'il a l'intention de nommer au cours des prochaines séries et les clubs ont approuvé ces nominations. Les arbitres qui auront charge de diriger les parties seront les suivants:

Cooper Smeaton, Montréal; Bobby Hewitson, Toronto; Mike-J. Rodden, Toronto; Jerry Goodman, London, Ont.; Eusebe Daigault, Montréal; Jack Cameron, Ottawa; Bill Farney, Montréal; George Buck Boucher, Ottawa; Clint Benedict, Ottawa; Bill Shaver, Seattle; William Stewart, Boston, et Odie Cleghorn, Montréal.

Un avance que les gouverneurs de la ligue de hockey Nationale ont pris de bonnes résolutions au sujet des arbitres. Et le président Frank Calder aurait des instructions sévères à ce sujet. En un mot, les arbitres seront mieux protégés que par le passé.

UN CLUB MINEUR

New-York aura une équipe dans la ligue Canadienne-Américaine qui, depuis trois ans, n'était composée que de cinq clubs.

Les représentants de Gotham joueront au Colisée qui jusqu'ici avait été exclusivement servi aux amateurs.

Le circuit comprend Providence, Springfield, Boston, New Haven et New-York.

Il est de plus en plus question du retour de Léonard Gaudault aux rangs du Canadien.

Léo a connu trois superbes saisons dans la ligue canado-américaine et l'expérience qu'il a acquise en ferait une acquisition précieuse pour le tricolore.

Il sera à l'essai avant la saison et s'il est satisfaisant il restera ici au lieu d'aller à Providence comme par le passé.

LA GLACE A L'ARENA

Le gérant de l'Arena Mont-Royal, M. Oscar Benoit, est assuré de pouvoir promettre aux joueurs de la ligue Mont-Royal de pratiquer sur la glace vendredi soir, à la patinoire de la partie nord.

La ligue Mont-Royal doit jouer deux parties d'exhibition dimanche prochain et les gérants des divers clubs du circuit intermédiaire annoncent que leurs équipes sont pratiquement au complet et que le public de Montréal verra du hockey de toute première qualité lors des prochaines séries.

NOS ETUDIANTS SONT ADMIS

Le groupe senior de la Q. A. H. A. a tenu une importante assemblée hier soir alors que l'équipe de l'Université de Montréal a été admise dans la ligue en remplacement du Columbus, qui cède sa place à nos étudiants canadiens-français.

L'alignement probable de l'équipe, bien qu'il soit encore loin d'être complet, inclura les joueurs suivants: Gagné, Walker, Ethier, Sullivan, vétérans de l'an dernier, Marier, l'an dernier l'étoile du Saint-Laurent, Raymond, Gerald Morin, junior l'hiver passé, et Gaston LeRoux.

Aux buts la lutte se fera entre Martel et L'Archevêque tandis qu'il est probable que la défense sera renforcée d'un joueur de renom, probablement Paul Arcand.

Dans la ligue des Brasseries

La ligue des Brasseries a fait l'inauguration de sa saison de grosses quilles alors que des résultats élevés ont été obtenus. Giroux, du Frontenac export, a remporté les honneurs de la première soirée en obtenant le plus haut résultat en trois parties avec un total de 578



12 pour 15c

20 pour 25c

—et en boîtes

plates

métalliques de

50 pour 60c



QUAND LE GUIDE BRÛLE LE BACON

"Est-ce que ça sent le bacon? ... Ou si c'est mon odorat qui me trompe? ... Le bacon avec l'odeur des pins ... Quelle combinaison pour tenter au suprême l'appétit! ... Holà, Jos! ... Le bacon est-il cuit? ... Quoi? ... Que dis-tu? ... Le guide a laissé brûler le bacon!"

BIEN, BIEN!

Passez-moi donc une Winchester, quelqu'un!"

CIGARETTES

Winchester

D'un Mélange Parfait!

points tandis que L. Beaudoin, de Dawes Noir, a joué la plus grosse partie simple avec 216 points.

Voici les résultats détaillés:

SECTION A

DAWES NOIR

L. McRobie	145	132	143	401
L. Beaudoin	161	216	177	554
R. Beauchamp	134	198	140	472
W. J. Collins	183	129	140	452
J. Sicotte	174	181	137	492
Total	797	856	728	2381

DAWES ROUGE

L. Dubois	111	147	119	377
A. Menard	165	198	131	494
P. Lussier	143	153	148	444
F. Paradis	141	197	152	490
E. Lachance	142	144	158	444
Total	702	839	708	2249

MOLSON BLANC

E. Gingras	166	164	149	479
A. Lalonde	146	175	172	493
T. Meenan	156	162	172	490
R. Larivière	152	191	167	510
A. Rainville	199	165	198	562
Total	819	857	858	2534

DOW CAPSULE

E. Birmingham	183	187	125	495
T. O'Brien	155	170	189	514
P. Migneault	164	180	139	483
U. Rose	157	134	138	429
A. Fabas	126	163	189	478
Total	785	834	780	2399

USINES

E. Labrie	132	128	176	436
A. Létourneau	140	118	164	422
R. Doré	133	147	163	443
J. Clarke	138	172	151	461
C. Callan	177	211	154	542
Total	720	776	808	2304

FRONTENAC SPECIAL

A. Landry	159	154	187	500
P. Beauchamp	186	161	157	504
R. Sicotte	141	162	151	454
H. Sirois	158	175	155	488
A. Giroux	202	216	156	574
Total	846	868	806	2520

SECTION B

GARAGE

J. Stark	123	136	144	403
E. Heapy	112	159	181	452
E. Gingras	118	133	126	377
L. Mathieu	144	141	131	416
R. De Chantal	144	141	131	416
Total	641	710	713	2064

DAWES FONCE

R. Trudeau	109	150	139	398
J. Gauthier	125	177	142	444
J. Caselli	133	124	136	373
G. Sicotte	177	133	125	375
E. Boisvert	124	125	130	379
Total	588	709	672	1969

DAWES EN FUT

O. Blais	207	120	145	472
E. Nadon	115	123	134	372
L. Morgan	101	120	99	320
B. Miron	124	157	141	422
A. McKenzie	106	94	188	388
Total	653	614	707	1974

MOLSON'S EXPORT

A. Gibault	187	131	122	440
H. Fredette	167	131	169	467
M. Poirier	151	137	178	466
A. Mercier	158	160	156	474
L. Gagnon	172	168	116	456
Total	835	727	741	2303

DAWES VERT

M. Callan	102	128	199	429
M. McGowan	144	155	123	422
G. Amesse	143	129	144	416
K. Graham	149	152	175	476
S. Holstein	180	133	159	472
Total	718	697	800	2215

DOW "OLD STOCK"

O. Dorais	108	140	142	390
-----------	-----	-----	-----	-----

H. Norton 116 131 159—406
D. Dery 142 130 114—386
O. Chevrier 179 132 175—486
J. Tardy 139 114 115—368

SECTION C

FRONTENAC EXPORT

D. Varin	145	126	136	407
L. Chabot	135	142	102	379
H. Brisebois	130	128	159	417
A. Leroux	148	108	136	392
M. Laperrière	186	154	154	494
Total	744	658	687	2089

Dawes Export

J. Gervais	156	125	136	417
U. Viollet	144	104	101	349
R. Noxon	116	133	136	385
R. Robert	127	150	137	414
A. Sanders	97	113	154	364
Total	640	625	664	1929

N. B. L.

J. Cadieux	131	123	155	409
E. Saint-Louis	146	164	145	455
R. Provost	124	109	114	347
M. Alpin	131	126	188	445
A. Aubé	131	111	125	367
Total	663	633	727	2023

Molson's XXX

A. Guy	122	159	144	425
A. Meunier	103	87	110	290
O. Haley	98	132	101	331
T. Gagnon	111	138	126	375
H. Charbonneau	121	125	143	389
Total	555	641	624	1820

Dow Crown Stout

H. Delvigne	103	119	140	362
C. Morin	110	143	142	395
J. Chéron	113	111	129	353
M. Lannigan	135	178	157	470
J. McCaughan	134	114	176	424
Total	595	665	744	2004

Dawes Kingsbeer

Durand	89	98	140	327
Dubois	125	112	127	364
Cholette	149	139	107	395
Clarke	131	79	130	340
Dussault	71	84	51	206
Total	565	512	555	1632

SECTION D

Ventes et Exportation

E.-C. Saint-Père	140	106	151	397
Thos. Buck	97	100	86	283
A. Favreau	103	99	118	320
H. Bilodeau	114	91	109	314
A. Drapeau	155	138	152	445
Total	609	534	616	1759

Magas

L'aide à la femme

Ce que proposera la Commission des assurances sociales — Les orphelins — Un rapport préliminaire

Québec, 27 (D.N.C.) — Nous apprenons de bonne source que la Commission des assurances sociales proposera au ministère et à la députation un projet de loi pour venir en aide à la femme abandonnée ou veuve dans le besoin, et aux orphelins.

On se souvient que la Commission a d'abord étudié cette importante question des veuves et des femmes abandonnées.

Les commissaires se sont réunis dans plusieurs villes, ont interrogé tous ceux susceptibles de s'intéresser davantage à ce problème et ils auraient conclu que la première mesure sociale à adopter dans le champ qu'ils avaient mission d'étudier est celle du secours aux femmes nécessiteuses. Le projet de loi couvrirait le cas des mères abandonnées, des femmes obligées de travailler même quand elles ont des enfants. On prendrait les mesures pour que la mère reste avec ses enfants au lieu de placer les enfants eux-mêmes.

L'enquête avait aussi porté sur la situation des orphelins dont l'insuffisance est évidente en face des besoins croissants. Le projet de loi remédierait à la situation en améliorant considérablement la capacité des maisons existantes.

Quant aux assurances sociales, proprement dites, un rapport préliminaire sera soumis au premier ministre par M. Montpetit mais aucune législation ne sera passée cette année car on veut étudier davantage le problème et s'entendre avec les médecins qui, dans les autres pays, occupent une place importante dans les lois d'assurances sociales.

A Chicoutimi

Chicoutimi, 27. — La Commission des assurances sociales de Québec a tenu une réunion à l'hôtel de ville de Chicoutimi. Elle a entendu plusieurs témoins. M. Pierre Vézina, maire de la ville, a souhaité la bienvenue aux commissaires et leur a fait part des problèmes sociaux qui se posent dans la ville. Il fut suivi par Mgr Lapointe, directeur des œuvres sociales dans le diocèse de Chicoutimi. Comme il est le promoteur, l'initiateur du syndicalisme dans la région, il fit d'heureuses suggestions pour résoudre les problèmes qui se présentent à l'heure actuelle.

La Commission a eu l'avantage d'écouter M. Dubuc, qui, en sa qualité de financier, de politicien et de philanthrope, a pu traiter d'une façon pratique les assurances sociales, proprement dites, qui sont de nature à améliorer le sort de l'ouvrier et de sa famille et en même temps à créer de la sécurité pour le patronat.

M. Dubuc a plus confiance dans les initiatives privées que dans un organisme d'Etat pour le règlement de toutes les questions.

M. le chanoine Gaudreault, curé de Bagotville, apporta aussi son point de vue touchant la législation sociale et économique de la région. L'abbé Fortier, aumônier des Syndicats catholiques, montra que le salaire actuel des travailleurs ne leur permet pas de contribuer à toute assurance de prévoyance, maladie ou autre. Ce qui favoriserait l'ouvrier, ce serait le retour à la terre, de dégonfler la surcapitalisation de certaines compagnies.

M. J. A. Girard, président de la Saint-Vincent de Paul, prévoit que son œuvre aura fort à faire au cours de cette crise pour venir en aide aux familles pauvres au cours de l'hiver.

Le Dr Camille Simard, au cours de son travail journalier, constate que si on aidait à la mère et qu'on lui accordait les soins d'assistance maternelle, il y aurait moins d'orphelins à cause de décès prématurés dans nombre de cas qui surviennent dans des contrées éloignées.

Le droit d'accès à une plage

M. le juge Lorange, a accordé hier une injonction pour empêcher la police municipale de Plage Laval de fermer l'accès de la plage aux non résidents de la municipalité.

L'été dernier le conseil municipal de Plage Laval fit fermer certaines rues conduisant à la plage et passa un règlement obligeant tous les résidents à porter sans cesse sur eux un insigne d'identification. La police recut l'ordre de faire retourner toute personne qui se dirigerait vers la plage sans cet insigne.

Trois propriétaires de l'endroit prirent des procédures d'injonction contre la municipalité, disant que ce règlement nuisait à leur commerce de location de cabines de bain et à leur commerce d'immeuble.

Les autorités municipales plaidèrent en défense que le règlement avait pour but d'écarter les indésirables de la plage. Des baigneurs non résidents avaient allégué-on, causé du scandale, et de plus la circulation et l'encombrement des automobiles dans les rues conduisant à la plage mettaient la vie des enfants en danger.

M. le juge Lorange a décidé que c'est le devoir d'une municipalité de tenir ses rues ouvertes à tout venant tant qu'il se conduit convenablement.

Quartier Laurier

Les citoyens du quartier Laurier sont invités à une assemblée publique très importante qui aura lieu le jeudi soir, à 8 h. 30, à la salle Jo-John, 4859 rue Saint-Dominique, sous les auspices de l'Association des citoyens du quartier. Des questions municipales seront étudiées et l'on procédera à l'élection des officiers et du conseil pour l'année courante. L'on soumettra aussi le programme des activités pour l'année qui commence.

Un deuil pour la Compagnie de Marie

La mort du R. P. Charles Towner

Une lettre de Mgr Le Bihain, S.M., évêque de Port de Paix, Haïti, annonce la mort du R. P. Charles Towner, survenue le 3 octobre.

Charles Towner naquit à Montréal, le 4 mai 1892, de David Towner et Marie Martel. Il fit ses études au Juniorat de la Compagnie de Marie, à Papineauville. Entré au noviciat, à Cyrville, il faisait profession le 15 août 1911 et passait au scolasticat de la même congrégation à Eastview (Ottawa). Il était ordonné prêtre le 17 juin 1916. Après avoir exercé le saint ministère à l'orphelinat de Montfort et à la paroisse de Notre-Dame de Lourdes d'Eastview, il quitta le Canada pour Haïti au début de novembre 1925.

Désigné pour le poste de Jean-Rabel, c'est là que se déploya son zèle apostolique. Il ne quitta ce poste que pendant quelques mois en 1926. Une terrible maladie faillit alors l'emporter. Guéri par une visible intervention du Ciel, au deuxième jour d'une neuvaine faite au Bx de Montfort, réclamé par une population qui lui était déjà très attachée et plus encore par son supérieur qui l'avait en haute estime, il reprit son poste. Il y devait tomber sur la brèche, emporté en quelques jours.

Il fit sa retraite annuelle avec ses confrères à Port de Paix à la fin de septembre. Rentré chez lui, il fut pris d'une attaque de malaria pernicieuse, et dut s'altérer le mardi soir, 29 septembre. Le samedi, 3 octobre, à 2 h. 30 p.m., il expira.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies.

Un emprunt scolaire de \$3,500,000

La Commission des écoles catholiques de Montréal présentera à la prochaine session de la législature un bill pour se faire autoriser à emprunter un montant additionnel de \$3,500,000, afin de pouvoir construire de nouvelles écoles rendues nécessaires par l'augmentation du nombre des enfants catholiques.

On a annoncé qu'il faudra construire au moins dix nouvelles écoles et que plusieurs des écoles existantes devront être agrandies. Parmi les écoles à construire la plus importante, parce que c'est une innovation, sera celle des enfants infirmes. M. Victor Doré, président de la Commission, au cours d'un voyage à l'étranger, a fait une étude spéciale des institutions de cette nature en Angleterre et sur le continent européen. A son retour il fit rapport de ses observations à ses collègues. Le coût de l'édifice projeté sera approximativement de \$250,000.

Le bill de la Commission a été préparé par son sous-comité de législation dont M. Hector Perrier, c.r., est président.

"Tocasson", ce soir, à la Palestre du National

Ce soir, à 8 h. 15, aura lieu à la palestre du National, l'ouverture de la saison artistique 1931-32, par la Société dramatique paroissiale, autrefois les Anciens du Gesù.

Cette ouverture de saison marquera en même temps l'inauguration de la belle salle de la palestre du National.

Afin de marquer cet événement, M. Louis-Philippe Hébert et ses compagnons ont mis à l'affiche "Tocasson", la célèbre comédie en trois actes de Maurice Ordonneau.

La distribution qui sera des plus fortes comprendra MM. Hector Charland, L.P. Hébert, Guy Carmel, A. Amiraux, P. Gueymont, Roger Pinard, Claude Sutton, Z. Monté, L.-C. Trempe, M. Lambert, O. Legaré.

Il reste encore quelques bons billets que l'on pourra se procurer, en s'adressant à la palestre du National aujourd'hui ou à la porte d'entrée ce soir même.

Démonstration de dactylographie rapide

M. KINGSBURY AU COLLEGE O'SULLIVAN

M. Glen C. Kingsbury, l'un des plus rapides dactylographes dans le monde entier, a donné une démonstration, hier après-midi, aux élèves du collège commercial O'Sullivan, rue de Lamontagne. M. Kingsbury est à l'emploi de la Royal Typewriter Company et s'occupe exclusivement de donner des démonstrations aux élèves des différents collèges commerciaux aux États-Unis et au Canada. Ses doigts sont assurés pour un montant de \$50,000. C'est dire le soin qu'il en prend.

De la démonstration donnée par M. Kingsbury hier après-midi, il ressort que ce n'est pas la vitesse qui compte le plus pour écrire rapidement, mais la régularité dans le rythme. Dans ses essais, M. Kingsbury a écrit 131 mots à la minute. Il transcrivait une page d'un volume qu'il avait à côté de lui.

Avec une phrase spéciale, il a écrit 121 mots en 30 secondes, soit 242 mots à la minute. Son record pour de la copie ordinaire est de 153 mots à la minute.

Au cours de sa démonstration, M. Kingsbury a montré aux élèves comment changer rapidement de papier afin de ne perdre que 2-3 de seconde.

Tous les élèves du Collège Commercial O'Sullivan ont suivi avec beaucoup d'attention la démonstration de M. Kingsbury et il ne fait aucun doute qu'ils profiteront de ses excellents conseils.

Parmi ceux qui assistaient à cette démonstration on remarquait MM. E.-J. O'Sullivan, président et directeur du collège, W.-H. O'Sullivan, principal, P.-A. Julien, assistant principal, R.-W. Stoeckel et R.-A. Hodges.

La navigation

Autre record du "Britain"

L'Empress of Britain, de la flotte du Pacifique Canadien, a battu son propre record par deux heures et 20 minutes à sa dernière traversée vers le Canada de l'Atlantique. Le navire avait quitté Cherbourg à 8 h. 10 du soir, mercredi, et est arrivé à Québec hier matin, à 9 h. 15, soit après 4 jours, 19 heures et 5 minutes de navigation, soit deux heures et 20 minutes de moins qu'il n'en avait pris lors du précédent record. Les voyageurs à destination de Montréal, sont arrivés ici hier après-midi, à 3 h. 20, c'est-à-dire après 5 jours et 10 minutes de leur départ de Cherbourg, et les voyageurs à destination de Toronto y sont arrivés à 9 h. 15 hier soir, c'est-à-dire après 5 jours, 6 heures et 5 minutes de leur départ de Cherbourg, et les voyageurs à destination de Chicago y sont arrivés ce matin à 8 h. 15, c'est-à-dire après 5 jours, 17 heures et 5 minutes de leur départ de Cherbourg.

M. William Baird, gérant du service maritime des passagers du Pacifique Canadien, a exprimé toute sa satisfaction de la vitesse avec laquelle l'Empress of Britain franchit l'Atlantique. C'est pour un service de ce genre qu'il a été construit et il atteint tout à fait le but visé. M. George Stephen, vice-président en charge des services, qui est traversé à bord de l'Empress, a exprimé, lui aussi, toute sa satisfaction des traversées rapides de l'Empress.

Le volume des grains augmente

Selon le rapport de la Commission du port de Montréal, 19 navires à grains vont prendre une cargaison à Montréal à destination de l'étranger. C'est là 16 navires de plus que l'an dernier à la même date. Ce n'est toutefois pas le plus grand nombre de la saison, car le 23 juin dernier 29 navires attendaient leur cargaison. Les commandes de grains inscrites à l'heure actuelle s'élèvent à 1,521,499 boisseaux contre 397,891 l'an dernier à la même date.

L'un des premiers officiers du port ne craignait pas de déclarer, il y a quelques jours, que le chiffre des exportations de grains par Montréal atteindrait 100,000,000 de boisseaux cette année, par comparaison avec 80,000,000 environ l'an dernier pour la saison entière. Ce chiffre de 100,000,000 se compare à l'avantage aussi avec le total de 1929, alors qu'il n'est élevé qu'à 99,694,208 boisseaux. Mais en 1928 le record atteint était des plus encourageants, soit 211,295,379 boisseaux.

A l'heure actuelle, les arrivages de grains à Montréal pour la saison courante s'élèvent à 72,876,209 boisseaux contre 65,658,981 l'an dernier, et les expéditions se chiffrent à 71,307,794 boisseaux contre 66,607,460 l'an dernier. Pour la seule journée d'hier, les arrivages furent de 340,994 boisseaux contre 618,096 l'an dernier, et les expéditions, de 253,944 boisseaux contre 569,077 l'an dernier.

Nombreux navires dans le port
Il y a à l'heure actuelle 36 océaniques dans le port et 21 navires de navigation intérieure.

L'Augustus, de la Cie Navigazione Generale Italiana, est parti de New-York le 23 octobre pour arriver à Gibraltar le 29, en route pour Naples, Villefranche et Gènes avec un total de 783 passagers.

Parmi les notables à bord on remarque: Vittorio E. Orlando, ancien premier ministre, ainsi que Mme Orlando; Belisario de Porras, ministre de Panama en Italie; Mme Alton B. Parker, Dr Albert Benaschi, secrétaire de la Chambre italienne de Commerce, New-York; Dr C. Phillips Miller, de l'Université de Chicago.

Mouvement des paquebots

L'Alania, ligne Cunard, parti de Southampton, à Montréal dimanche.

Le Duchess of Bedford, ligne du C. P., parti de Liverpool, à Montréal samedi.

Le Lady Rodney, ligne du C. N., parti de la Jamaïque, à Montréal, lundi prochain.

Le Letitia, ligne Anchor, parti de Glasgow, à Montréal dimanche.

Le Duchess of Richmond, ligne du C. P., parti de Montréal, à Liverpool samedi.

Le Lady Somers, ligne du C. N., parti de Montréal, aux Bermudes aujourd'hui.

Le Laurentic, ligne White Star, parti de Montréal, à Liverpool dimanche.

L'Athenia, ligne Anchor, parti de Montréal, à Glasgow dimanche.

Le Lafayette, ligne de la C. G. T., parti du Havre, à New-York jeudi.

Banquet de philatélistes

M. Fred Jarrett, philatéliste bien connu de Toronto, était l'hôte d'honneur hier soir au neuvième banquet annuel du Stamp Collectors Club of Montreal à la salle du Y.M.C.A., rue Drummond. M. Jarrett a insisté sur le fait qu'il ne suffit pas pour être philatéliste de recueillir des timbres dans les paquets et de les coller dans des albums spéciaux, mais qu'il faut au contraire accorder une grande attention à tous les détails de teintes, de dates, etc. Quelques-uns des albums modernes, dit-il, sont de véritables chefs-d'œuvre d'impression, reproduisant tous les timbres connus dans leurs teintes vraies. M. Jarrett a déclaré que le Canada avait probablement été un des premiers pays du monde à se servir d'enveloppes timbrées. La conférence était illustrée par des projections.

C'est M. le Dr A. E. Whitehead qui a remercié le conférencier. M. le capitaine H. I. Nelson présidait. M. Charles H. Brisley, de Détroit, a agi comme ententeur à la vente de timbres qui a suivi la réunion.

Retraite fermée

Jeudi de cette semaine 29 courant au soir commencera une retraite fermée à la Villa Saint-Martin pour se terminer dimanche le 1er novembre au soir.

Pour information s'adresser au Rév. Père supérieur de la Villa Saint-Martin ou à J. W. Harris, 1200 rue Saint-Jacques.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CORDONNIERS SYNDIQUES

Demain soir, assemblée importante au Syndicat catholique des travailleurs en chaussures à l'édifice des syndicats catholiques, 1231, Demontigny est. Tous les membres sont priés d'assister pour recevoir le rapport de M. A. Durand, agent d'affaires, et des délégués à l'exécutif général.

Les sections des monteurs, des machinistes, des treseers et des travailleurs du cuir à semelle sont les sections convoquées pour cette assemblée. Par ordre.

SYNDICAT DU TRAMWAY

Demain soir, grande assemblée du Syndicat catholique des employés de tramway. L'ordre du jour comporte l'élection générale des officiers mis en nomination à l'issue de la semaine dernière. Il est important que tous les membres soient présents pour participer au choix des officiers devant s'occuper de conduire les destinées syndicales pour le prochain terme. M. l'abbé Jean Bertrand, aumônier général, sera présent à cette réunion.

Encore une fois, que tous les employés de tramway syndiqués soient présents. Par ordre, L.-V. Hurtubise, agent d'affaires.

SYNDICAT DES PEINTRES

Ce soir, salle des syndicats, 1231, Demontigny est, assemblée du Syndicat catholique des peintres. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport de M. E. Ouellette, agent d'affaires. Par ordre.

A LACHINE

Ce soir, salle des syndicats de Lachine, assemblée du Syndicat des employés de la construction. Les membres sont priés d'assister. Par ordre.

LATTEURS EN BOIS

Le Syndicat des poseurs de lattes en bois se réunit ce soir, à 8 h. 15 p. m., à la salle no 2, édifice des syndicats catholiques, 1231, Demontigny est. Tous les poseurs de lattes en bois et ainsi que les sous-entrepreneurs sont invités à la réunion. M. C. Bernier, agent d'affaires, donnera un rapport intéressant sur les activités de la quinzaine. Par ordre.

A la Cour suprême

HUIT APPELS D'ORDONNANCES DE LA COUR SUPREME

Ottawa, 27. (S.P.C.) — La Cour suprême du Canada a commencé hier l'audition de huit appels d'ordonnances de la Commission des chemins de fer. La Montreal Light, Heat & Power Consolidated, la Compagnie des Tramways de Montréal, la Commission des Tramways de Montréal, et la Bell Telephone Company sont les appelantes et le Canadien National, l'intimé.

La Commission des chemins de fer du Canada a ordonné aux appelantes d'enlever à leurs frais leurs installations de transmission et de transport pour faire place à un tunnel sous les voies du chemin de fer à la rue Saint-Antoine, à Montréal, et pour agrandir le tunnel existant sous les voies à la rue D'Aragon. Toutes les intéressées ont appelé dans les deux cas et les huit causes ont été réunies pour l'audition. Les deux tunnels en question sont parties du projet de terminus du Canadien National à Montréal.

Les avocats qui ont comparu sont MM. Pierre Beaulac, C.R., et N.A. Munro, pour la Bell Telephone Company; G.-H. Montgomery, C.R., pour la M. L. H. & P. Cons.; Thomas Vign, C.R., pour la Compagnie des Tramways, et F. Béique, C.R., pour la Commission des Tramways. MM. W.-N. Tilley, C.R., et G.-F. MacDonald, C.R., représentent l'intimé et plaideront aujourd'hui.

Les arguments soulevés hier sont que les appelantes ne peuvent pas être forcées à enlever leurs installations à leurs propres frais, étant donné la législation en vertu de laquelle elles les ont faites, et que la requête de l'intimé aurait dû être faite en vertu de la loi d'expropriation.

Il y a 22 causes de Québec sur le rôle de la Cour suprême pour ce terme, y compris les huit causes citées plus haut. Des 14 autres 3 sont susceptibles d'être réunies: ce sont des appels d'un jugement du juge McLean, de la Cour de l'Échiquier, accordant à la Couronne un total de plus de \$500,000 et les frais dans trois actions contre la Consolidated Distilleries de Montréal.

Au Pérou

Lima, Pérou, 27 (S.P.A.) — Les rapports officiels de l'élection présidentielle du 11 octobre dernier indiquent que Luis M. Sanchez Cerro, ancien président provisoire, a remporté la victoire sur plus de 30,000 voix.

Le résultat est le suivant: Sanchez Cerro, 117,711 voix; Vistor Haya de la Torre, 85,546; Jose de la Jara Y Ureta, 17,846, et Arturo Osorio, 10,267.

Ouverture du cercle Léon XIII

C'est jeudi soir, le 29 octobre, que le Cercle Léon XIII inaugurera dans l'édifice des Syndicats catholiques, 1231 Demontigny est, à 8 h. p.m., une nouvelle année d'études sociales.

Inutile de rappeler qu'un cercle d'études, selon le témoignage même des Souverains Pontifes, est une condition nécessaire au bon fonctionnement de toute organisation ouvrière. Les ouvriers syndiqués en particulier n'ignorent pas les merveilleux résultats obtenus jusqu'à date par le Cercle Léon XIII: c'est grâce à lui s'ils possèdent dans leur mouvement des chefs, capables de les conduire dans le droit chemin et de défendre en toute circonstance les intérêts des

Chez DUPUIS

MERCREDI--Journée des papiers-tentures

Vous avez peut-être songé à rénover certaines pièces de la maison, à l'approche des fêtes de Noël et du Jour de l'An. Jamais occasion aussi propice ne vous sera donnée, cette saison, de vous procurer la toute dernière nouveauté à prix très modiques. PROFITEZ-EN.

Local 202 Plateau 5151

Pour salons ou vivoirs le rouleau simple .24 Dessins de larges fleurs pâles sur fond noir ou rouge foncé, imitant le velours. D'autres avec jolis paysages japonais ainsi que plusieurs autres superbes motifs.	Pour salles à diner le rouleau simple .18 Vous trouverez des dessins sobres aux nuances foncées, d'autres dans les tons pâles les plus populaires, unis ou fantaisie.
--	--

Papier simulant le plâtre

le rouleau simple de 5 1/3 verges

.20

Nouvelles nuances pour vivoirs ou salles à diner. Largeur: 30 pouces. Très en vogue, ce papier est des plus durables.

Au troisième

Lincrusta

7,000 verges en tout.

La verges **.19**

Papier de toute première qualité aux dessins jolis et nouveaux. Garanti lavable. Beau choix de nuances. Au troisième

Dupuis Frères

J.-N. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Chez Nous

Champlain et sa jeune épouse arrivent à Québec en 1620

Samuel de Champlain, qui fonda Québec en 1608, y revint en 1620, après deux années d'absence, accompagné de sa jeune épouse, Hélène Boullé. Québec, à cette époque, se faisait gloire d'une population de 80 âmes. Notre gravure illustre la joyeuse arrivée dans la petite colonie, du valeureux explorateur et de sa femme.

MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT.

FONDÉE A MONTREAL EN 1786

la morale et du dogme et exposera les principes fondamentaux de l'art si nécessaire de la parole publique.

Ces cours sont ouverts à tous, mais aux ouvriers en particulier. Toutes les unions ouvrières affiliées au Conseil central des Syndicats catholiques se sont déjà nommées des représentants officiels et ont grandement encouragé leurs membres à prendre part aux assemblées du Cercle Léon XIII. Nous espérons que beaucoup d'autres ouvriers se joindront à eux.

(Communiqué)